LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5282 - DIMANCHE 27 SEPTEMBRE 2015
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



UN MILLION D'ALGÉRIENS EN CONSOMMENT

LES «PRISONNIERS» DE LA DROGUE

Lire en page 5

EN RAISON DE LA PERSISTANCE DE LA CRISE PÉTROLIÈRE

AVENIR INCERTAIN POUR LES PROJETS NON AVANCÉS

Après avoir vainement tenté de dissimuler les effets de la crise économique qui affecte le pays en usant de termes tels que la nécessité de la «rationalisation» des dépenses, le Premier ministre Abdelmalek Sellal a envoyé une nouvelle note aux autorités locales leur enjoignant de faire l'impasse sur les «chantiers dont les travaux n'ont pas atteint 50% d'avancement», révèle le journal arabophone El Bilad sur son site Internet.

Lire en page 2



DR

DERNIER BILAN DIFFUSÉ HIER PAR LE MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Sept Algériens décédés dans la bousculade de Mina

Page 3



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

DIPLOMATIE

Réunion des consuls généraux et consuls d'Algérie en France à Paris

UNE RÉUNION de coordination regroupant les consuls généraux et consuls d'Algérie en France se tiendra aujourd'hui et demain, à Paris indique le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué. «Une réunion de coordination regroupant les Consuls généraux et consuls d'Algérie en France se tiendra, les 27 et 28 septembre 2015, à l'ambassade d'Algérie à Paris», précise la même source.

Cette réunion qui sera présidée par le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Abdelhamid Senouci Bereksi, «sera consacrée à l'évaluation globale de l'opération du passeport biométrique et de réalisations depuis la réunion des 3 et 4 avril 2015», souligne le communiqué. «D'autres questions liées à la gestion consulaire et à la situation de notre communauté en France», seront examinées au cours de cette réunion à la quelle prennent part, également, le secrétaire général du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, Elhocine Mazouz, et l'ambassadeur d'Algérie en France, Amar Bendjamaa, ainsi que de hauts cadres de ces deux ministères, ajoute la même source.

R. N.

SONATRACH

La 10e édition des JST du 5 au 8 octobre à Oran

LA 10E ÉDITION des journées scientifiques et techniques (JST) de Sonatrach sera organisée du 5 au 8 octobre prochain au Centre des conventions d'Oran, a-t-on appris des organisateurs. Placée sous le thème «La technologie, une réponse aux défis énergétiques d'aujourd'hui et du futur», ces journées constituent un point de rencontre important pour les acteurs de l'industrie nationale et internationale des hydrocarbures et de l'énergie et un traditionnel espace de partage et d'échanges d'envergure internationale, a-t-on souligné. Les JST ont permis aux scientifiques, ingénieurs et cadres issus de Sonatrach, d'autres entreprises et de l'université, depuis leur lancement en 1994, de partager leur savoir et savoir-faire, d'échanger les expériences et de débattre de sujets liés aux métiers et activités de Sonatrach, a-t-on ajouté. Pour les organisateurs, le thème de cette édition est particulièrement important. La technologie a et aura un impact crucial sur la demande et l'approvisionnement énergétiques et sur les trois piliers du développement durable à savoir, le développement économique, le progrès social et la protection de l'environnement. L'objectif de ces JST est de couvrir l'ensemble des aspects liés à la technologie et aux défis énergétiques actuels et futurs.

S. N.

EN RAISON DE LA PERSISTANCE DE LA CRISE PÉTROLIÈRE

Avenir incertain pour les projets non avancés

Après avoir vainement tenté de dissimuler les effets de la crise économique qui affecte le pays en usant de termes tels que la nécessité de la «rationalisation» des dépenses, le Premier ministre Abdelmalek Sellal a envoyé une nouvelle note aux autorités locales leur enjoignant de faire l'impasse sur les «chantiers dont les travaux n'ont pas atteint 50% d'avancement», révèle le journal arabophone El Bilad sur son site Internet.

La même missive adressée au 48 walis stipule qu'«aucun nouveau projet» ne doit être lancé sans «autorisation expresse du Premier ministre».

Cette circulaire, qui porte le numéro 4308 000, précise le journal arabophone, n'est pas la première du genre. Au début, Abdelmalek Sellal avait ordonné le gel des projets «dont l'étude n'a pas encore commencé». Ensuite, une autre note a été adressée aux responsables locaux leur enjoignant de suspendre «tous les projets non encore lancés».

La persistance de la crise aurait ainsi amené le chef de l'exécutif à bloquer tous les projets en cours de réalisation, dont les travaux ne sont pas arrivés à moitié. Donc, il faut s'attendre à ce que des centaines, voire des milliers, d'importants chantiers soient mis à l'arrêt dans les prochains jours, avec comme conséquence la suppression de milliers d'emplois. Ceci d'autant que ces derniers temps sont marqués par le phénomène des arrêts inexpliqués qui frappent des dizaines, voire des centaines de projets d'utilité publique.



Cependant, l'exception qui confirme la règle est sans nul doute le projet de la Grande mosquée d'Alger, doté d'une enveloppe de 1,6 milliard d'euros, selon les estimations du ministre de l'Habitat. Mais les mauvaises langues indiquent que ce projet n'a pas atteint un taux d'avancement de 40%. il convient de noter que selon l'avis de beaucoup d'experts l'Algérie excelle ces dernières années dans l'art de la révision à la hausse des coûts de réalisation de projets ainsi que dans les infructuosités dans la passation de marchés publics. Les observateurs avertis voient, là, les empreintes de la mafia qui gangrène l'économie nationale en épuisant les ressources financières du pays dont les recettes pétrolières sont la seule provenance.

Kamel Aît Bessaï

APRÈS LA BAISSE APPRÉCIABLE DES COURS SUR LE MARCHÉ MONDIAL

La facture des importions céréalières de l'Algérie réduite de 4,56 %

LA FACTURE des importations céréalières de l'Algérie a baissé de 4,56 % durant les huit premiers mois de l'année par rapport à la même période de l'année précédente, malgré une hausse des quantités importées de l'ordre de 7,6 %. Selon les chiffres publiés par les Douanes, le pays a importé 8,84 millions de tonnes de céréales durant la période considérée pour 2,33 milliards de dollars, contre 8,22 millions de tonnes pour 2,45 milliards à la même période de l'année précédente. Cette légère réduction des coûts des céréales importées s'explique essentiellement par une baisse des prix sur le marché mondial en raison de l'abondance de l'offre par rapport à la demande, ainsi que par la baisse des importations algériennes de l'orge et du maïs. A l'exception des blés (tendre et dur) qui ont connu une hausse de plus de 2 %, les autres catégories de céréales, notamment l'orge et le maïs, ont diminué respectivement de 2,4 % et de 20,45 %, selon les Douanes. Pour le blé, la facture des importations a augmenté de plus de 2 % en passant à 1,66 md usd, contre 1,63 md usd et les quantités importées se sont accrues de 13,1 % en passant à 5,61 millions de tonnes contre 4,96 millions de tonnes. La hausse des coûts a touché le blé dur dont la facture a augmenté de 5,83 % malgré une baisse des quantités importées de l'ordre de 11,2 %. En effet la facture du blé dur, qui représente à lui seul 24 % de la facture globale des céréales, est passée à 557,56 millions usd (pour 1,196 millions de tonnes) contre 526,86 millions usd (pour 1,347 million de tonnes. Le montant des importations de blé tendre est resté stable par rapport au huit premiers mois de l'exercice précédent, malgré une augmentation des quantités importées. En effet, la facture s'est établie à 1,10 milliard usd pour une quantité de 4,41 millions de tonnes, contre 3,62 millions de tonnes à la même période de 2014 (+22%). La facture du blé tendre a, ainsi, représenté plus de 47% de la totalité des importations des céréales ente janvier et août 2015, selon les précisions des Douanes. Dans leur bilan détaillé, les statistiques douanières précisent que pour le maïs de semence et de consommation, les importations ont atteint 550,72 millions usd (pour 2,70 millions de tonnes) contre 692,34 millions usd (2,76 million de tonnes), en baisse de 20,45 % en valeur et de plus de 2,5% en quantité. Après des hausses relevées durant les premiers mois de l'année, le coût des importations des céréales a enregistré une baisse appréciable de prés de 39 % durant le mois d'août 2015, ce qui a eu un impact direct sur le coût des importations des huit premiers mois. Le coût des importations des céréales a atteint le mois d'août dernier près de 229,6 millions usd (pour 1,052 million de tonnes) contre 375,17 millions usd (pour 1,364 million de tonnes) à la même période en 2014, réduisant ainsi la facture de 38,81%.

UNE OFFRE ABONDANTE ET UNE BAISSE DE LA DEMANDE CHINOISE

Toutes les importations des céréales (blés, maïs, orge) ont baissé en août dernier par rapport au même mois en 2014. Cette baisse des coûts est due essentiellement à un «important recul» des prix mondiaux durant le mois d'août dernier. En août 2015, les importations des blés (tendre et dur) ont atteint 161,2 millions usd (703 137 tonnes) contre 178 millions usd (542 557 tonnes), en baisse de 9,44%. Concernant l'orge, l'Algérie a importé pour 20,69 millions usd (104 920 tonnes) contre 45,76 millions usd (185 226 tonnes), en baisse de près de 54,8% en valeur. Les importations de maïs ont totalisé 47,70 millions usd (244 076 tonnes) en août dernier contre 151,40 millions usd (636 510 tonnes) en baisse en valeur de près de 68,5%.

Cette baisse s'explique essentiellement par le recul des prix agricoles mondiaux, en raison de l'abondance de l'offre et d'une moindre demande chinoise, selon l'Organisation des nations unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO).

Les céréales ont connu durant le seul mois d'août dernier une baisse de 7 % par rapport à juillet 2015, atteignant ainsi leur plus bas niveau depuis mars 2009.

L'ALGÉRIE MET LES BOUCHÉES DOUBLES

Ce recul des prix a encouragé l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) à effectuer des achats afin de reconstituer les stocks stratégiques de céréales notamment les blés et en anticipant la période hivernale, caractérisée généralement par une baisse de l'offre. En 2014, la facture des importations des céréales s'était établie à 3,54 milliards de dollars, en hausse de 12% par rapport à 2013. La production céréalière nationale a atteint 40 millions de quintaux durant la campagne moissons-battage 2014-2015, contre 35 millions de quintaux lors de la saison précédente (+14,3%), selon l'OAIC.

Z. M.

LE RAPPORT FINAL DE LA CELLULE D'ASSISTANCE ET DE SUIVI REMIS PROCHAINEMENT AU PRÉSIDENT BOUTEFLIKA

Me Ksentini suggère une amnistie générale pour redonner un second souffle à la Charte pour la paix

Me Farouk Ksentini, président de la Promotion et de protection des droits de l'homme (CCNPPDH) s'est déclaré hier favorable à une amnistie générale concernant les terroristes qui ont pris le maquis au début années 90, responsables de plus de 200 000 morts en une décennie.

Maitre Kentini, qui s'exprimait au forum de DK News en compagnie de Me Azzi, président de la cellule d'assistance judiciaire pour l'application de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale, a fait observer que les pays ayant précédé l'Algérie en matière d'instauration de la paix et de la réconciliation ont fini par aller vers une amnistie générale, suggérant en fait que l'Algérie devrait en faire de même.

«Il appartient au président de la République de décider de cette amnistie car le dernier mot lui revient», dit-il. Il a ensuite souligné que la Charte pour la paix et la réconciliation nationale est «non seulement irréversible», mais que toutes ses dispositions «doivent être appliquées», laissant planer le doute sur celles qui n'ont pas encore été appliquées. Me Ksentini a toujours plaidé pour une amnistie générale des terroristes impliqués dans la décennie sanglante. Il continue de promouvoir depuis longtemps cette idée. Selon lui, il s'agirait de redonner un second souffle à la réconciliation nationale. Une première amnistie, dans le cadre de cette politique voulue par Bouteflika, accordée entre 1999 et 2001 a vu la reddition de plusieurs milliers de personnes. C'est certainement pour ces raisons que le chef de l'Etat algérien avait laissé entendre qu'une seconde amnistie pourrait être à l'ordre du jour. Selon Ksentini, cette amnistie bénéficierait au même titre aux éléments des groupes armés qu'aux agents de l'Etat qui ont commis «des actes illicites» à l'origine des disparitions.

De nouvelles suggestions en faveur des familles victimes du terrorisme

Le rapport final et global sur les activités de la Cellule d'assistance judiciaire pour l'application de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale sera remis, au courant de cette semaine, au président Bouteflika, a indiqué hier le président de cette instance, Me Azz. «Il s'agit d'un rapport final et global sur les activités de la cellule depuis sa création (juin 2006- juin 2015). Il contient aussi un nombre de suggestions pour consolider les acquis de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale, a-t-il affirmé.

Le rapport comprend plusieurs thèmes relatifs notamment au contenu de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale et son application sur le terrain, les activités de la cellule en ce qui concerne sa contribution dans l'application ainsi que les démarches et les dispositions relatives à l'indemnisation des familles des disparus et des familles de terroristes morts dans le cadre de la lutte antiterroriste, a expliqué Me Azzi. Le troisième thème se rapporte aux activités de la cellule au niveau national et à l'étranger, notamment ses rencontres avec les ambassadeurs accrédités en Algérie, les organisations internationales et les experts étrangers, a-t-il ajouté. Au titre des suggestions, le rapport de la cellule présentera des recommandations à la lumière des séances d'écoute menées à travers le territoire national depuis 2006. Me Azzi a fait savoir que ces suggestions concerneront, entre autres, la révision de l'indemnisation des victimes du terrorisme, le statut des enfants nés dans les maquis, l'indemnisation des personnes ayant subi des dégâts matériels et économiques durant la période de la tragédie nationale ainsi que ceux qui étaient détenus dans le sud du pays. Me Azzi a refusé de focaliser sur le dossier des disparus «utilisé à des fins politiciennes» par certaines parties en Algérie et à l'étranger, alors que ces mêmes parties avaient omis d'évoquer les dossiers des femmes violées et des enfants nés au maquis», a-t-il dit : «Nous ne faisons pas de distinction entre les dossiers de la tragédie nationale que nous devons régler dans leur globalité», a-t-il ajouté, précisant qu'il y a plus de 7 100 familles de disparus qui bénéficient d'indemnisation dans le cadre des dispositions de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale.

Hocine Adryen

SELON LE DERNIER BILAN DIFFUSE HIER PAR LE MINISTERE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Sept Algériens décédés dans la bousculade de Mina

TROIS nouveaux décès algériens ont été enregistrés lors de la bousculade survenue jeudi à Mina (Mecque), portant ainsi le nombre de morts algériens à sept, a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Il s'agit de Ouled Abdelkader Lakhdar, Chena Afrou Kada (originaire de la wilaya de Tamanrasset) et de Mourad Rebiha épouse Boudjlis (originaire de la wilaya de Sétif), précise la même source. Ces nouvelles victimes s'ajoutent aux quatre décès annoncés vendredi à 21h00, ajoute le MAE. Une première liste de douze blessés, dont trois non encore identifiés formellement, fait ressortir les noms de Amara Benahmed (originaire de la wilaya de Naâma), Cherchali Hamiti (âgé de 48 ans), Haidoun Mohamed Cherif (62 ans - Tizi Ouzou), Dib Saida (membre équipe médicale), Si Ammar Abdelmadjid, Rezki Ahmed (originaire de la wilaya de Naâma), Ziad Hocine, Rezig Brahim et Lakhdar Smail, relève le communiqué. Les équipes sur place continuent leurs efforts pour localiser et identifier l'ensemble des victimes algériennes, rassure le MAE. «La cellule de crise installée au ministère des Affaires étrangères en coordination avec celle du ministère des Affaires religieuses et des Waqfs continue de suivre l'évolution de la situation de nos pèlerins aux Lieux Saints, en liaison permanente avec le Consul général à Djeddah, l'équipe médicale et l'ensemble des structures de la Baatha», conclut le ministère.

S. N.

Une effroyable tragédie

C'EST UN NOUVEAU mouvement de foule meurtrier qui a endeuillé encore une fois le grand pèlerinage annuel des musulmans. Plus de 700 personnes sont mortes et 800 autres blessées, jeudi dernier dans la soirée, à Mina, près de la Mecque. Un bilan qui n'est à ce jour pas définitif. Selon les autorités saoudiennes, cette tragédie a été provoquée par une bousculade lors du rituel de la lapidation de Satan, un moment fort du pèlerinage en raison de l'afflux de près de deux millions de pèlerins vers le site où a lieu le rituel. Il s'agit de la pire tragédie à endeuiller le hadj depuis 25 ans, l'événement le plus meurtrier jamais observé pendant le hadj.

Ce nouveau drame vient s'ajouter à la tragédie qui avait déjà endeuillé le pays le 11 septembre, quelques jours avant le début du hadj, avec la chute d'une énorme grue sur le chantier d'agrandissement de la Grande Mosquée à La Mecque qui avait fait 109 morts et plus de 400 blessés dont deux Algériens. «Les équipes médicales algériennes sont en train de visiter les hôpitaux et cliniques de la Mecque, Djeddah et Taef où sont regroupées les victimes de la catastrophe «, selon la même source, qui ajoute qu'»un état exhaustif du nombre et de l'état des blessés algériens sera établi une fois l'opération de recensement terminée», selon le MAE. «Ces équipes ont, à ce stade, localisé et identifié une quinzaine de hadjis blessés dont l'état de santé n'inspire aucune inquiétude». La Baatha est en contact avec les missions de plusieurs pays où réside une importante communauté algérienne, indique encore le ministère des Affaires étrangères. Il rappelle que la cellule de crise mise en place au niveau du MAE continue de suivre l'évolution de la situation des pèlerins algériens aux Lieux Saints. Suite à cet accident tragique, le prince héritier d'Arabie Saoudite et chef de la haute commission du pèlerinage, Mohammed ben Nayef, a ordonné une enquête, dont les conclusions devraient être soumises au roi Salmane à qui «il reviendra de prendre les mesures appropriées» pour remédier aux conséquences de ce drame, selon l'agence de presse officielle SPA.

Racha A.

Editorial

Par Nordine Mzalla

Pas de sous-métiers !



AUJOURD'HUI, pas moins de 19 400 nouveaux stagiaires vont rejoindre les bancs et les ateliers de centres de formation professionnelle rien que dans la capitale. Longtemps considérée comme le parent pauvre de l'éducation en Algérie, la formation professionnelle, pourtant dotée d'un département ministériel à part entière, devrait à l'avenir corriger cette grave erreur d'appréciation stratégique chez les parents et les décideurs. Il faut dire que depuis que l'embourgeoisement des mentalités a laissé croire que les études supérieures avaient plus de prestige et d'intérêt que le savoir-faire des techniciens ou des artisans, un déficit flagrant de compétences dans les divers métiers d'exécution a porté tort à l'économie nationale.

Les patrons en savent quelque chose, eux qui peinent à recruter des ouvriers spécialisés dans le bâtiment, l'industrie, l'agriculture, le tourisme et dans tous les autres secteurs à l'essor contrarié. D'ailleurs, il faut l'avouer, la démocratisation du baccalauréat et de l'accès à l'université n'a pas eu comme seul effet le renforcement de l'élite nationale.

On le sait, la qualité de nos enseignements dans les facultés et les instituts a plutôt produit des chômeurs de longue durée qui, en dépit du dispositif étatique d'intégration dans le monde du travail, n'arrivent pas toujours à trouver un poste de travail correspondant à leur cursus. Il est ainsi plus difficile à un titulaire de diplôme universitaire, sans réelle expérience de la vie active, de trouver un emploi qu'à un simple plombier sûr de ses soudures et de ses raccords de tuyaux en PHD.

Du coup, les petits métiers d'hier, presque méprisés par le commun des mortels, sont en pleine révolution en prenant une revanche sociale bien méritée. On doit donc s'attendre à une réhabilitation nationale de la formation professionnelle au profit de tous les apprenants qui ont d'autres perspectives sérieuses que l'enseignement général.

Apprendre un métier pratique ne doit plus être réservé aux laissés-pour-compte de la scolarité du cycle «normal». Cela doit redevenir une opportunité en or au bénéfice des jeunes Algériennes et Algériens qui développent des aptitudes prometteuses. Au service de la Nation, au moment où l'ambassadeur de Chine en déplacement à Tizi Ouzou déclare que les entreprises de son pays auront désormais recours à la main-d'œuvre algérienne...

N. M.

ELLE S'OUVRE AUJOURD'HUI À L'UNIVERSITÉ MOULOUD-MAMMERI DE TIZI OUZOU

Manifestation scientifique et pédagogique sur le LMD

«LE SYSTÈME LMD à la faculté des lettres et des langues : Bilan et perspectives « est le thème d'une manifestation scientifique et pédagogique de deux jours qui débute aujourd'hui à l'université Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou. Organisée par la faculté des lettres et des langues, la rencontre regroupera des enseignants universitaires, des cadres et des chercheurs qui interviendront sur les modalités d'enseignement du système LMD dans le domaine des lettres et des langues, les problèmes et les contraintes entravant sa réussite ainsi que les modalités à suivre pour assurer son essor dans l'avenir. Au niveau de la faculté organisatrice de ces journées, le système licence – master – doctorat est à sa septième année d'enseignement. Le débat consacré à ce sujet, expliquent les organisateurs, rentre dans le cadre de la préparation de la nouvelle année universitaire 2015-2016. Une évaluation de parcours du LMD sera ainsi établie dans le but de «déceler les insuffisances et consolider les points forts». La manifestation aura également pour objectif «d'envisager des perspectives pour une meilleure gestion des parcours de formation ouverts au sein de la faculté». Plusieurs axes seront ainsi développés, notamment l'aspect réglementaire et tout ce qui est lié aux textes régissant ce système, les offres de formation disponibles, le tutorat et sa mise en place et la gestion de la pédagogie dans ses différents aspects. Le programme de ces deux journées d'étude comporte aussi des communications qui seront consacrées aux moyens didactiques, comme la salle d'internet, l'espace multimédia et celui d'encadrement et le centre d'enseignement intensif des langues. Les intervenants aborderont dans le même sillage du master et de la formation doctorale et leur progression et les rôles des laboratoires de recherche dans la formation. On mettra également le point sur le LMD et le marché du travail ainsi que le rôle que peut jouer l'étudiant en tant qu'acteur dans la réussite de sa formation et son aboutissement. La parole sera d'ailleurs donnée aux étudiants pour poser leurs préoccupations et recevoir des explications de la part des spécialistes qui prennent part à ce rendez-vous scientifique.

A. D.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Près de 20 000 nouveaux stagiaires à Alger

UN TOTAL de 19.400 nouveaux stagiaires rejoindront dimanche les établissements de la formation professionnelle dans la wilaya d'Alger au titre de la session septembre 2015, a indiqué le directeur de wilaya du secteur, Zegnoun Ahmed. Le nombre des nouveaux inscrits au titre de la prochaine rentrée de la formation professionnelle a atteint 19.400 stagiaires alors que les nouvelles places pédagogiques ouvertes en prévision de cette rentrée dépasse les 22.000 places, a déclaré M. Zegnoun.
La nouveauté pour cette année est l'introduction de 11 spécialités dont certaines constituent une première dans la nomenclature des filières de la formation professionnelle au niveau national, a précisé le même responsable. La restauration du vieux bâti est l'une des spécialités créées, a ajouté M. Zegnoun qui rappelle que les besoins de la wilaya d'Alger en main d'œuvre qualifiée dans ce domaine sont «importantes».

R. N.

ALORS QUE BENGHEBRIT CONSIDÈRE QUE LES CLASSES DE 40 ÉLÈVES COMME ÉTANT NON SURCHARGÉES

Les syndicats appellent à respecter les normes internationales

La rentrée scolaire 2015-2016 a fait couler beaucoup d'encre en raison des nombreuses nouvelles mesures prises par la ministre de l'Education nationale. Contrairement aux années précédentes, elle s'annonce plutôt calme, mais la surcharge des classes suscite encore une fois, une grande polémique auprès du corps enseignant et des parents d'élèves.



DR

Au moment où des syndicats de l'éducation évoquent le phénomène de la surcharge des classes, la ministre de l'Education nationale, Mme Nouria Benghebrit estime que les classes de 40 élèves comme étant des classes non surchargées. «Nous pouvons dire qu'il y a surcharge quand il s'agit d'une classe dont le nombre dépasse les 40 élèves», a-t-elle déclaré. Selon elle, «la surcharge ne concerne qu'un nombre limité de divisions pédagogiques, identifiées dans certaines poches seulement». Le taux de surcharge par établissement, au niveau de l'enseignement obligatoire est faible, a-t-elle dit.
Le conseil des lycées d'Algérie (CLA) a fait savoir que l'objectif recherché par la réforme du système éducatif c'est d'arriver à 25 élèves par classe. La norme internationale en la matière tourne autour de 20 à 25 élèves par classe. Néanmoins, il n'existe que 10% des établissements scolaires qui travaillent avec des classes de 20 à 30 élèves par classe, et ce dans les trois paliers confondus.
Il dira dans ce sens, que «la surcharge des classes est plus importante dans le cycle secondaire. Il avance à cet effet que 90% des établissements secondaires sont surchargés. En réponse à la ministre de tutelle, qui avait affirmé qu' « il faut se voir ce qui se passe dans d'autres pays du monde où on est à 60 et parfois à 100 élèves par classe «, le porte-parole du CLA dit ne pas comprendre pourquoi se comparer à Malaoui où Ouadagoudou étant donner que « ce n'est pas ça la norme de comparaison «.
La première responsable du secteur souligne que « des travaux très sérieux ont prouvé que quand le nombre des élèves est restreint, la pression de l'enseignant sur l'élève peut induire des conséquences négatives «, M. Idir Achour estime que la rentabilité pédagogique diminue avec le nombre des élèves par classe. «La surcharge des classe influe négativement sur le rendement pédagogique de l'enseignement», a-t-il encore expliqué.
Le porte-parole du CLA a attribué le problème de la surcharge des classes pour deux raison les essentiels. Il s'agit notamment, selon lui, de la non réception des infrastructures scolaires lancée.
«Nous n'avons reçu que 20% de ces infrastructures lancée», a-t-il affirmé. La secondes raison est liée, d'après lui à la mobilité de la population, qui a créé la surcharge des classes surtout dans les grandes villes.Abondant dans le même sens, le secrétaire général de l'Union nationale des personnels de l'éducation et de la formation (Unpef), fera savoir que l'objectif assigné à la réforme du système éducatif est d'arriver à travailler avec 25 élèves par classe. Il a dans le même sillage souligné que la ministre de l'Education doit reconnaître qu'il existe des établissements scolaires qui travaillent avec 50 à 55 élèves par classe.
«C'est une réalité amère à laquelle font face les enseignants depuis plusieurs années», a-t-il déploré

Lynda Louifi

INVESTISSEMENT DANS LE SECTEUR DU TOURISME

Début de la mise en œuvre des nouvelles mesures incitatives

LE MINISTÈRE de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat a lancé, en ce mois de septembre, la mise en œuvre des mesures incitatives en faveur des investisseur dans le tourisme retenus lors de la rencontre, en août dernier, entre le Premier ministre et les walis, a indiqué un responsable au ministère.
Ces nouvelles mesures visent à «aplanir les entraves administratives et bureaucratiques au profit des investisseurs, à travers l'allégement du dossier d'investissement et la célérité dans le traitement du dossier par l'utilisation des nouvelles technologies», selon le directeur d'évaluation et de soutien des projets touristiques au ministère, Zoubir Mohamed Sofiane. «Les dossiers des projets d'investissement seront désormais traités dans un délai d'une semaine. Les investisseurs retenus seront informés par E-mail, après approbation de leurs dossiers par la commission nationale», a affirmé le responsable.
L'investisseur doit respecter «les conditions d'investissement, le cahier des charges et les procédures à suivre pour la réalisation des projets d'investissement, notamment touristique», a-t-il précisé. «Des instructions fermes» ont été données aux directeurs de wilaya du tourisme pour une mise en œuvre sérieuse de ces mesures, tout en mobilisant les moyens techniques nécessaires pour assurer la célérité dans le traitement des dossiers d'investissement», a ajouté le responsable.
S'agissant de l'accès au foncier destiné à la réalisation de projets d'investissement, M. Sofiane a rappelé les nouvelles mesures prévues dans la loi de finances complémentaire (LFC) 2015 relatives à l'identification des sites destinés à la réalisation de projets d'investissement.
A cet effet, l'article 48 de cette loi définit les conditions et les modalités de concession des terrains relevant du domaine privé de l'Etat destinés à la réalisation de projets d'investissement.
Il prévoit également «des mesures incitatives en faveur des investisseurs, pour l'obtention de terrains à l'intérieur ou à l'extérieur des zones d'expansion touristique (ZET), à travers la cession ou le crédit bonifié». Le wali jouit de toutes les prérogatives et travaille en collaboration avec les directeurs chargés de l'examen des dossiers d'investissements, pour identifier les sites de réalisation des projets d'investissement, notamment touristique». L'Algérie compte 205 ZET, a indiqué le responsable, soulignant qu'»une vingtaine de ces zones ont bénéficié de plans d'aménagement, tandis que les 185 autres sont en cours d'examen».
Il a insisté sur «l'utilisation rationnelle du foncier», à travers la réalisation de projets et d'infrastructures touristiques et hôtelières, conformément aux normes internationales en vue de remédier au déficit relevé en matière d'hébergement et de promouvoir le tourisme interne».
L'octroi du foncier touristique aux investisseurs s'effectue selon un cahier des charges défini qui prévoit que le projet doit prendre en compte les spécificités touristiques de chaque région», a-t-il affirmé.
Le secteur du tourisme est «l'un des principaux secteurs du Schéma national d'aménagement du territoire (SNAT 2030), parmi 21 autres secteurs», a-t-il dit, ajoutant qu'il compte «parmi les cinq secteurs vitaux générateurs de richesse aux cotés de l'agriculture, de l'industrie, des services et de la science».
M. Sofiane a évalué le nombre de projets touristiques agréés par le ministère de tutelle à plus de 1 000 projets d'une capacité d'accueil de 123 000 lits, devant créer plus de 50 000 postes d'emploi, avec une enveloppe dépassant 420 milliards de dinars.

S. N.

UN MILLION D'ALGÉRIENS EN CONSOMME

Les «prisonniers» de la drogue

Actuellement, un million d'Algériens prennent de la drogue soit par éjection, par joint ou en papiers d'emballages et, parfois, par un simple geste «sniff». Le passage de grosses quantités de drogue via les frontières du pays a engendré un nombre important de consommateurs.



DR

La super étoile Whitney Houston, à l'âge de 42 ans, a chuté par addiction à la drogue, dans un monde de dégradation. Les photos publiées dans le journal The Sun montraient les différents objets utilisés par la chanteuse américaine pour se droguer (pipe, injection, papiers d'emballages, cuillères et sniff). Elle en est morte. En Algérie, la barre d'un million d'Algériens qui s'adonnent, régulièrement, à la drogue, dont l'issue pourrait bien être comparé à celle de Whitney Houston, a été dépassée.

Si les chiffres avancés par le Forem (Fondation Nationale pour la Promotion de la Santé et le Développement de la Recherche) parlent de plus de 300 000 Algériens qui s'adonnent régulièrement à la drogue, du côté des services de sécurité, on indique plutôt, le chiffre d'un million de personnes qui fument souvent le joint. Le nombre indiqué par les services de sécurité est appuyé par des sources judiciaires qui, non seulement le confirme mais, aussi, parlent d'un nombre plus croissant dans les années à venir. Selon une source judiciaire, chaque jour, une moyenne de 20 affaires liées au trafic et à la consommation de la drogue passent dans un seul tribunal parmi les centaines plantées au pays.

Dans chaque affaire, trois à six personnes sont impliquées pour vente de cannabis ou consommation de joints. Des trafiquants et des consommateurs dont leurs âges ne dépassent guère les 45 ans. En 2014, plus de 50 240 personnes ont été traduites devant la justice pour des affaires de drogue. Alors que des peines ont été prononcées à leur encontre, allant de 3 mois à 6 ans de prison ferme, ajoute la même source.

La drogue, ce poison mortel qui débarque en Algérie via les frontières Ouest et Sud-ouest est de plus en plus consommé par les jeunes Algériens. Nous y sommes déjà à prés d'un demi-million de personnes qui ont déjà consommé le cannabis et la liste est ouverte pour les potentiels fumeurs de kif. Autrefois, seuls les garçons fumaient des joints bourrés de kif, mais aujourd'hui on assiste à un nouveau phénomène plus inquiétant, celui des filles qui consomment le cannabis. Elles sont des centaines en Algérie : fournisseuses, consommatrices, vendeuses et convoyeuses. Beaucoup de jeunes filles âgées entre 18 et 42, ont été appréhendées par les gendarmes et policiers dans divers coins du pays en possession de grosses quantités de drogue.

D'ailleurs, l'affaire à Sidi Bel Abbés des trois jeunes filles arrêtées l'été passé, dans un taxi, en possession de trois ceintures contenant, chacune, 20 kg de drogue, est un signal fort de cette nouvelle vague féminine. En décembre 2012, une jeune fille âgée de 26 ans, en compagnie de son ami, ont été arrêtés par les éléments de la Police Judiciaire de Bouzeréha, pour consommation d'héroïne, dont deux injections ont été découvertes par les policiers lors d'une course-poursuite.

Pas loin de Bouzeréha, cette fois à Bordj El Bahri, ici, une jeune Algérienne qui accompagnait un ressortissant malien, dans un luxueux véhicule, a été à son tour interpellée par les policiers de la Sûreté de Bordj El Bahri en possession de 400 grammes d'héroïne. Il convient de rappeler, ces filles convoyeuses de drogue sont aussi des consommatrices de stupéfiants, expliquent les enquêtes diligentées par les services de sécurité.

Les drogues ont détruit leur avenir

Combien sont-ils ces Algériens ? Comment vivent-ils aujourd'hui ? Pour avoir trop consommé la drogue, beaucoup de jeunes Algériens sont devenus des paranoïaques au cannabis. Ils ont détruit leur avenir. Ils sont amaigris, avec les yeux cernés. Les effets de la drogue sur la santé de celui qui l'a consomme sont néfastes et vulnérables. Aujourd'hui, des milliers de jeunes consommateurs et consommatrices sont dans un état lamentable. Certes, l'Etat algérien avait mené, jusqu'ici, une politique spécifique envers les toxicomanes. Des Centres de traitements psychiques ont été crées à leurs profits et des prises en charge ont été exécutées sur le plan national. Toutefois, cette politique anti-drogue n'a pas donné des résultats positifs. La drogue dégrade, détruise et tue tous ceux qui la consomme.

Nos enfants, nos collègues, nos amis et même nos voisins peuvent aussi devenir des esclaves de chose mauvaise à boire. Les planteurs, fabricants, transporteurs, grossistes, distributeurs, indicateurs, ceux qui veulent les légaliser pour en tirer des ficelles, ce sont là les gens à qui, les services de sécurité, mènent la lutte depuis des années. Des parasites de la société qui jouent avec la santé des autres au détriment de l'argent. Non aux voyages sans retour, à la recherche de faux bonheur.

F. Sofiane

UN AID SANGLANT SUR LES ROUTES

Vingt-deux morts et quarante-sept blessés

A LA VEILLE de chaque fête, les éléments de la Protection civile appellent les conducteurs et les citoyens à plus de prudence sur les routes, mais chaque année, il est enregistré un nombre important de décès et de blessés. Durant l'Aïd-el-Adha, pas moins de 22 personnes ont trouvé la mort et 47 autres ont été blessées, indique un communiqué de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Khenchela avec 4 personnes décédées et 4 autres blessées suite à une collision entre un véhicule léger et un camion, survenue sur la RN 32, au lieudit Chelaghmia, dans la commune d'El-Mahmel.

La veille de la fête, 6 accidents de la circulation ont causé le décès de 10 personnes et des blessures à 14 autres.

Le premier jour de l'Aïd, 6 accidents de la circulation ayant causé le décès de 3 personnes et des blessures à 27 autres, ont également été enregistrés. Le deuxième jour, 8 accidents de la circulation ont causé le décès de 9 personnes et des blessures à 6 autres. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 6 incendies urbains, industriels et divers dans les wilayas d'Alger, Boumerdès, Annaba, Sidi Bel Abbès, Tizi Ouzou et Mostaganem. Ces incendies ont causé des blessures à 3 personnes à Boumerdès.

Racha A.

COUPS DE FILET DES GGF À TLEMCEN

Plus de deux quintaux de drogue saisis aux frontières

LES GENDARMES de la Section de Recherches de Tipaza ont présenté devant le Procureur de la République près le tribunal de Koléa, trois personnes, pour détention et commercialisation de stupéfiants. Elles ont été placées sous mandat de dépôt. Rappelons qu'agissant sur renseignements, les gendarmes de la Section de Recherches de Tipaza renforcés par ceux de la Section de Sécurité et d'Intervention du groupement territorial, ont interpellé à la cité El Zaitouna, commune de Douaouda, les mis en cause en possession de 490 grammes de kif traité. Un quatrième acolyte, en fuite, demeure recherché.

Par ailleurs, les garde-frontières de Hadj Miloud (Tlemcen) ont saisi une quantité de kif traité, à la commune de Souani, le poids de la substance saisie après pesage est d'un quintal, douze kg et huit cents grammes de kif traité. L'enquête est ouverte par les gendarmes de la Section de Recherches de Tlemcen.

Par ailleurs, les garde-frontières d'Abdallah (Tlemcen), en patrouille pédestre dans leur secteur de responsabilité ont récupéré dix jerricans contenant un quintal et trente-neuf Kg de kif traité, abandonnés par des narcotrafiquants près du tracé frontalier dans la circonscription communale de Béni-Boussaid. La substance a été remise aux gendarmes de la brigade de recherches de Maghina.

LEUR EMBARCATION S'EST DÉTÉRIORÉE EN PLEINE MER

17 harragas sauvés par les gendarmes au premier jour de l'Aïd

LE GROUPEMENT territorial de la Gendarmerie nationale d'Oran a été contacté sur le numéro vert 10-55 par un candidat à l'émigration illégale avisant qu'un groupe de jeunes se trouvait en difficulté à bord d'une embarcation pneumatique au large de la plage cap Carbon, commune d'Arzew. Alertés par les gendarmes du groupement territorial, les garde-côtes d'Oran se sont dirigés vers ladite zone, où ils ont secouru dix-sept (17) personnes originaires d'Oran et Mascara, qui s'apprêtaient à regagner clandestinement les côtes espagnoles à bord d'une embarcation. Elles ont été remises aux gendarmes de la brigade de Gdyel, pour enquête.

ARRESTATION DE TROIS CONTREBANDIERS À TLEMCEN

Saisie de plusieurs produits de contrebande

LES UNITÉS territoriales du groupement de Gendarmerie nationale de Tlemcen assistées par trois Sections de sécurité et d'intervention et un groupe cynophile ont mené une opération coup de poing à travers la circonscription de la wilaya. Deux mille cent quatre-vingt et onze personnes ainsi que mille quatre-vingt véhicules ont été soumis à identification et à des fouilles. Au cours de cette opération, trois personnes ont été interpellées pour contrebande. Un fourgon de marque Peugeot Boxer, trois cent soixante-quinze survêtements, quinze paires de chaussures et 900 litres de carburant, ont été saisis. Des enquêtes sont ouvertes par les gendarmes des brigades de Bensekrane, Marsa Ben M'Hidi, Béni Bahdel et Boukanoune.

R. N.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ADRAR
DAIRA DE CHAROUINE
COMMUNE DE TALMINE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 02EME FOIS
N° 10/CT/2015
NIF N° 0143001877

- MR le président de l'Assemblée populaire communale de Talmine, lance un avis d'appel d'offres national ouvrent.
Opération : étude, suivi et réalisation d'une antenne administrative à Ksar Taarabine.
Projet : Réalisation d'une antenne administrative à Ksar Taarabine .
Les entreprises qualifiées **catégorie un (01) et plus** activité **bâtiment** principale ou secondaire peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau du secrétaire général contre paiement de **3.000 .00** DA auprès : régisseur payeur de la commune.
Les plis doivent être déposés sous double enveloppes séparées (offre technique) et (offre financière) seront accompagnées des documents (récents et légalisés) déposés par porteur :
Président de l'Assemblée populaire communale de Talmine.
Et la mention : **Appel d'offres national ouvrant n° …./C T/2015 A ne pas ouvrir**
Cette enveloppe extérieure contient deux plis : l'un pour l'offre technique et l'autre pour l'offre financière.
La première enveloppe doit contenir l'offre technique qui comprend les pièces suivantes (renouvelées et légalisées)

4.1) Plis contenant l'offre technique est composée de :
1. Déclaration de probité dûment signée et remplie
2. Instructions aux soumissionnaires signées paraphées.
3. Modèle de déclaration à souscrire dûment signée et remplie
4. Casier judiciaire du signataire de la soumission
5. Copie du Registre de commerce
6. Copie de la carte d'immatriculation fiscale
7. Certificat de qualification et classification en cours de validité (activité en **bâtiment** catégorie un (01) et plus, principale ou secondaire pour le projet.
8. Extrait de rôle apuré ou avec échéancier.
9. Attestations de mise à jour CNAS - CASNOS en cours de validité.
10. Attestation de mise à jour CACOBATPH en cours de validité.
11. Statut de l'entreprise (le cas de société).
12. Attestation d'activité pour les deux (02) dernières années 2013 et 2014.
13. Délai d'exécution (planning des différentes phases des travaux).
14. Attestation de Dépôt légal de compte social.2014 le cas de société
15. Liste des matériels accompagnés de carte grise et assurances au nom du soumissionnaire (justification avec facture d'achats, P.-V. de l'huissier).
16. Liste des projets réalisés avec attestation de bonne exécution. Pour les soumissionnaires du projet.
17. Liste des moyens humains accompagnés des attestations ou diplômes et affiliation CNAS.
18. Cahier des prescriptions spéciales (C.P.S) parties A et B signés et paraphés
19. Prix du document quittance de la soumission (**3.000.00 DA**).

4.2) Plis contenant l'offre financière est composée de :
1- Modèle de soumission dûment signé et rempli.
2- Bordereau des prix unitaires.
3- Détail quantitatif et estimatif.

N. B. : - Chaque pièce doit être valide
- La date de dépôt des offres est fixée à **vingt et un (21) jours** à compter de la première parution dans les quotidiens nationaux de **8h00** jusqu'à **12h00.**
- L'ouverture des plis techniques et financiers est fixée à **14h00** au siège de la commune de Talmine, le dernier jour correspondant à la date de dépôt des offres. Si ce jour est férié cette dernière est reportée au jour ouvrable qui suit à la même heure.
- Les soumissionnaires pourront assister à la séance d'ouvertures des plis.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de **cent onze (111) jours** à compter de la date de dépôt des offres.

Le P/APC

Le Jeune Indépendant **du 27/09/2015/ANEP N° 345 799**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ADRAR
DAIRA DE CHAROUINE
COMMUNE DE TALMINE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 02eme FOIS
N° 08/C T/2015
NIF N° 0143001877

- M. le président de l'Assemblée populaire communale de Talmine lance un avis d'appel d'offres national ouvert.
Opération : étude, suivi et réalisation d'une salle de soins avec logement de fonction à Ksar Taghozi.
Projet : réalisation d'une salle de soins avec logement de fonction à Ksar Taghozi.
Les entreprises qualifiées **catégorie un (01) et plus** activité bâtiment principale ou secondaire peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau du secrétaire général contre paiement de 3.000.00 DA, auprès du régisseur payeur de la commune.
Les plis doivent être déposés sous double enveloppe séparés (Offre technique) et (Offre financière) seront accompagnées des documents (récents et légalisés) déposés par porteur :
Président de l'Assemblée populaire communale de Talmine.
Et la mention : **Appel d'offres national ouvert n°……/ C T/2015 – A ne pas ouvrir**
Cette enveloppe extérieure contient deux plis : l'un pour l'offre technique et l'autre pour l'offre financière.
La première enveloppe doit contenir l'offre technique qui comprend les pièces suivantes (renouvelées et légalisées) :
4.1) Pli contenant l'offre technique est composé de :
1. Déclaration de probité dûment signée et remplie.
2. Instructions aux soumissionnaires signées et paraphées.
3. Modèle de déclaration à souscrire dûment signé et rempli.
4. Casier judiciaire du signataire de la soumission.
5. Copie du registre du commerce.
6. Copie de la carte d'immatriculation fiscale.
7. Certificat de qualification et classification en cours de validité (activité en bâtiment Catégorie UN (01) et plus, principale ou secondaire pour le projet).
8. Extrait de rôle apuré ou avec échéancier.
9. Attestations de mise à jour CNAS-CASNOS en cours de validité.
10. Attestation de mise à jour CACOBATPH en cours de validité
11. Statut de l'entreprise (le cas de société).
12. Attestation d'activité pour les deux (02) dernières années 2013 et 2014.
13. Délai d'exécution (Planning des différentes phases des travaux)
14. Attestation de dépôt légal de compte social 2014, le cas de société
15. Liste des matériels accompagnée des cartes grises et assurances au nom du soumissionnaire (justification avec factures d'achat, P.-V. de l'huissier).
16- Liste des projets réalisés avec attestation de bonne exécution, pour les soumissionnaires du projet.
17. Liste des moyens humains accompagnée des attestations ou diplômes et affiliation CNAS.
18. Cahier des prescriptions spéciales (C.P.S) parties A et B signé et paraphé.
19. Prix du document quittance de la soumission (3.000.00 DA).

4.2) Pli contenant l'offre financière est composé de :
1- Modèle de soumission dûment signé et rempli.
2- Bordereau des prix unitaires.
3- Détail quantitatif et estimatif.

N. B. : - Chaque pièce doit être valide.
- La date de dépôt des offres est fixée à **vingt et un (21) jours** à compter de la première parution dans les quotidiens nationaux, de **08h00** jusqu'à **12h00.**
- L'ouverture des plis techniques et financiers est fixée à **14h00,** au siège de la commune de Talmine, le dernier jour correspondant à la date de dépôt des offres. Si ce jour est férié, cette dernière est reportée au jour ouvrable qui suit, à la même heure.
- Les soumissionnaires pourront assister à la séance d'ouverture des plis.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de cent onze (111) jours à compter de la date de dépôt des offres.

Le P/APC

Le Jeune Indépendant **du 27/09/2015/ANEP N° 345 800**

EN PLUS DU RENFORCEMENT DU DISPOSITIF SÉCURITAIRE

La police a fêté l'Aïd aux côtés des enfants malades et des vieillards

Dans le but de permettre au citoyen de célébrer la fête de l'Aïd dans les meilleures conditions, la sûreté de wilaya de TiziOuzou a mis en place un plan de sécurité adapté pour la circonstance. Le dispositif déployé sur le terrain a été ainsi renforcé par de nouvelles équipes mobiles et pédestres, qui veillent sur la sécurité de la population.

Les patrouilles de police ont été ainsi intensifiées notamment, dans les lieux publics, les gares routières et stations de transport, ainsi qu'à proximité des mosquées et des cimetières. Les policiers ont veillé également sur la fluidité du transport sur les routes. Sur un autre plan, les services de la sûreté de wilaya ont mené, à l'occasion de cette fête religieuse, une action en faveur des enfants malades du CHU Nedir-Mohammed de TiziOuzou.
Une délégation composée de responsables, cadres et agents de la police s'est rendue au chevet des enfants hospitalisés pour leur offrir un moment de détente et partager avec eux la joie de l'Aïd, qu'ils n'ont pas eu la chance de passer avec leurs familles respectives. Les éléments de sûreté de wilaya ont rendu également visite aux personnes âgées qui se trouvent au centre d'accueil de Boukhalfa. Une démarche qui s'inscrit dans un esprit de solidarité, mais aussi une manière d'apporter un soutien à cette catégorie, qui vit désormais sans famille et qui se voit négligée par une société plongée dans des mutations profondes. Outre cette démarche de la police, des associations caritatives de la wilaya, telle que Kafil El-Yatim, ont tenu à partager l'ambiance de l'Aïd avec des enfants malades qui séjournent dans différents établissements de santé ainsi qu'au Centre pour enfance abandonnée de Boukhalfa.
Des spectacles de chant, de clown, de magie ont été organisés en leur honneur, en plus de la distribution de jouets et autres cadeaux. C'est dire que des âmes charitables sont toujours là pour alléger la détresse de ceux et celles qui, pour une raison ou une autre, sont privées de leurs familles en de telles circonstances.

A. Drifa

AÏD EL-ADHA À BÉJAÏA

Dans une ambiance de joie

LA FÊTE de l'Aïd El-Adha a été vécue par les Béjaouis dans la joie, la fraternité et la solidarité. Autrement dit, dans une ambiance des grands jours, surtout pour les enfants qui étaient habillés de leurs vêtements neufs. Après la prière de l'Aïd, les Béjaouis ont accompli le rite du sacrifice du mouton puis ont commencé à rendre visite à leurs proches. Des visites qui se sont poursuivies, voire accentuées le deuxième jour surtout.
Des associations ont organisé des visites aux enfants malades hospitalisés au service de pédiatrie du CHU Khellil Amrane. Une équipe d'agents et de cadres de la police a rendu à ces enfants et à ceux se trouvant dans le centre pour enfance assistée, puis aux personnes âgées qui ont eu droit à des cadeaux et des confiseries. Pour sa part, l'association Tafthilt a distribué 25 moutons aux orphelins et veuves, la matinée de l'Aïd et elle a sacrifié 10 bovins et distribué la viande à plus de 300 familles se trouvant dans le besoin.
L'association Errahma a collecté des quantités de viande auprès de bienfaiteurs et compte les distribuer aux nécessiteux. Concernant le sacrifice du mouton, les services vétérinaires de la wilaya de Béjaïa et les APC ont mobilisé 55 vétérinaires pour le contrôle des bêtes égorgées, notamment celles suspectées d'être malades. Le contrôle des 52 abattoirs et places réservées à cette opération a été bien pris en charge.
Dans la commune de Béjaïa, 8 brigades dont 5 appartenant aux services agricoles ont été mobilisées pour l'opération de contrôle, notamment à l'abattoir communal où ont été égorgés 140 ovins et 80 bovins.
Pour sa part, l'APC a mobilisé ses camions de collecte d'ordures pour débarrasser les quartiers des déchets produits par les moutons sacrifiés. En ce qui concerne la permanence mise en place par la direction des transports, celle-ci n'a pas bien fonctionné, surtout le premier jour de l'Aïd où le transport a manqué.
Même dans la ville de Béjaïa il y a eu un grand manque de transport. Seuls les bus de l'ETUB ont assuré quelques dessertes. Dans la matinée du deuxième jour, le transport a manqué aussi pour plusieurs destinations. Par ailleurs, les magasins ont ouvert leurs rideaux et les stations de carburant ont travaillé sans arrêt durant les deux jours de la fête de l'Aïd.

N. Bensalem

DURANT L'AÏD-EL-ADHA

La permanence des commerçants assurée à 99%

LES COMMERÇANTS mobilisés pour assurer la permanence durant les jours de l'Aïd-el-Adha ont assuré, jusqu'à jeudi après-midi, le service, a indiqué le ministre du Commerce, Bekhti Belaïb, lors d'une visite d'inspection à Alger.
Les commerçants mobilisés ont assuré le service selon le programme tracé par le ministère du Commerce dans plusieurs quartiers du centre de la capitale. Ils étaient 32 689 commerçants, dont 6 137 dans la wilaya d'Alger, à assurer l'approvisionnement des citoyens en produits de base sur l'ensemble des wilayas. Pour rappel, la mobilisation des commerçants durant les fêtes religieuse et nationales est devenue obligatoire depuis 2013, en application de la loi relative aux conditions d'exercice des activités commerciales. Le programme de permanence arrêté pour les deux jours de l'Aïd-el-Adha a été assuré par 99,46% des commerçants réquisitionnés sur l'ensemble des wilayas du pays, a déclaré le ministère du Commerce. Le taux de suivi a atteint 99,28% durant le premier jour de l'Aïd-el-Adha contre 99,64% pour le deuxième jour, selon les précisions communiquées par le directeur général de la régulation et de l'organisation au ministère, Abdelaziz Aït Abderrahmane.
Sur les 32 689 commerçants mobilisés pour assurer l'approvisionnement des citoyens en produits de base durant les deux jours de l'Aïd, seulement 177 commerçants n'ont pas suivi le programme de permanence.
Par répartition régionale, la permanence a été respectée à 99,85% dans la région de Béchar, 99,82% dans la région de Ouargla, 99,80% dans la région d'Alger et enfin 99,77% dans la région de Saïda.
Dans les régions de Sétif et d'Annaba, la permanence a été assurée par 99,55% des commerces mobilisés. Le taux de suivi de cette permanence a atteint respectivement 99,53% et 99,52% dans les régions de Batna et de Blida respectivement.
Dans l'Oranie, 99% des 3 766 commerçants mobilisés ont respecté la permanence. Pour ces deux jours de l'Aïd, 4 976 boulangers, 20 148 commerçants activant dans l'alimentation générale et les fruits et légumes, 7 155 opérateurs dans des activités diverses ainsi que 410 unités de production, dont 179 laiteries, 259 minoteries et 32 unités d'eau minérale, ont été mobilisés pour la permanence.

Racha A.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DE LA PECHE
DIRECTION GENERALE DES FORETS
CONSERVATION DES FORETS DE LA WILAYA DE TIPASA

AVIS D'ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES N° 02/2015
NIF : 099542019609317 01

Conformément aux dispositions de l'article n° 114 ,du décret présidentiel n° 10-236 du 07 octobre 2010, modifié et complété, portant réglementation des marchés publics, la Conservation des Forêts de la wilaya de **Tipasa,** informe l'ensemble des soumissionnaires qui ont participé à l'avis d'appel d'offres national restreint n° 02/2015, relatif à la réalisation des travaux d'aménagement de pistes forestières ,du programme PCCE 2011, lots n° 03,04,05 (RAR) et 06 (RAR) ; que l'avis n° 02/2015 , paru le 11/03/2015 dans les quotidiens nationaux, *le Jeune Indépendant* et *El Wassat* et dans *le BOMOP* du 15 au 21 mars 2015,**est annulé.**

***Le Jeune Indépendant* du 27/09/2015/ANEP N° 345 858**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BISKRA
DISTRICT ADMINISTRATIF D'OULED DJELLAL
DAIRA D'OULED DJELLAL
COMMUNE D'OULED DJELLAL
N° D'IDENTIFICATION FISCALE DE LA COMMUNE : 098407055073423

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE D'UN MARCHÉ

Conformément à l'article n° 49 - 2eme paragraphe du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, le président de l'Assemblée populaire communale annonce aux soumissionnaires à l'appel d'offres national restreint n° 02/14(relance de la procédure de l'appel restreint) de relatif au **: aménagement urbain à travers rues de la ville – Lot revêtement en béton bitumineux**, insérés dans les journaux nationaux :
- *El Michoiwar El Siassi* : du 26/05/2015.
- *Le Jeune Indépendant* : du 28/05/2015.

D'après l'évaluation des offres par la commission permanente compétente le marché du projet : **aménagement urbain à travers rues de la ville – Lot revêtement en béton bitumineux**, a été attribué comme suit :

Désignation de l'entreprise	NIF de l'entreprise	Montant du marché (en TTC)	Délais de réalisation	Note obtenue	Observation
EURL ENT MOU-NIB Industrie et distribution à Ouled Djellal	000907059003939	29.973.060,00 DA	Cinq (05) mois	50	La moins disante

Les soumissionnaires qui sont intéressés de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à se rapprocher du service de la comptabilité de la commune, au plus tard **trois (03) jours** à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire dans la presse ou dans *le BOMOP* (article N°125 du décret présidentiel précité).
Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par service contractant peut introduire un recours auprès de la commission communale des marchés dans les **dix (10) jours** qui suivent la première publication de l'avis d'attribution (art-114 du décret précité).

Le président de l'APC

Le Jeune Indépendant du 27/09/2015/ANEP N° 345 856

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE GHARDAIA
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
NIF : 000247015005258

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 20/2015

- La direction des équipements publics lance un avis d'appel d'offres national restreint pour : **Réalisation d'un établissement de réduction de 500 détenus à Ghardaïa.**
- Les entreprises intéressées peuvent soumissionner, seules ou en groupement, pour un ou plusieurs lots, et peuvent être attributaires d'un ou de plusieurs lots en fonction des moyens matériels à mettre séparément pour l'exécution de chaque lot.
- Les entreprises ou groupe d'entreprise doivent être titulaires :
* D'un certificat de qualification et classification professionnelle en bâtiment **catégorie quatre (04) ou plus** activité principale pour le lot 04. Ayant réalisé au moins un projet dans la catégorie (C) ou plus.
* D'un certificat de qualification et classification professionnelle en bâtiment catégorie **quatre (04) ou plus** activité principale ou secondaire (code climatisation) pour le lot 07. Ayant réalisé au moins un projet des travaux similaires en climatisation d'un montant de **65 000 000 DA** ou plus.
- Les dossiers de soumission sont à retirer à titre gratuit auprès de la direction des équipements publics – Adresse : **RUE MAAMAR ROUANI THENIA GHARDAIA**.
* Les offres doivent être déposées auprès de la direction des équipements publics à l'adresse sus-indiquée et doivent être présentées sous une enveloppe principale fermée ne comportant aucune inscription autre que l'objet de l'avis d'appel d'offres, le nom et l'adresse du maître d'ouvrage et la mention : ((**Soumission à ne pas ouvrir**)). Cette enveloppe abritera deux autres enveloppes fermées.

A- La première dite «Offre technique» contenant :
17. Déclaration à souscrire dûment remplie et signée.
18. Caution de soumission supérieure à 01 % du montant en TTC des soumissions (pour les offres dépassant 1.000.000.000,00 DA).
19. Déclaration de probité dûment remplie, datée et signée.
Cahier des charges paraphé, signé et daté qui contient :
Partie I : Instructions aux soumissionnaires.
Partie II : CPS et CPI.
20. Copie du certificat de qualification en cours de validité.
21. Copie du statut ou association (pour les sociétés).
22. Copie du registre du commerce.
23. Copie de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale de droit algérien (année 2013).
24. Attestations de mise à jour en cours de validité (CNAS, CASNOS, CACOBATH).
25. Copie d'extrait de rôle en cours de validité, apuré ou avec échéancier.
26. Liste des moyens matériels à engager pour le projet, y compris les pièces justificatives (cartes grises, assurances, contrat de location notarié ou contrat de leasing pour le matériel roulant) ; (Facture d'achat, P.-V. d'huissier de justice pour le matériel non roulant).
27. Liste des moyens humains à engager pour le projet (attestation d'affiliation à la CNAS, diplôme, CV et attestation ou certificat de travail pour chaque élément.
28. Casier judiciaire en cours de validité (moins de 03 mois) du responsable ayant des pouvoirs de signer la soumission (copie originale).
29. Références professionnelles dûment justifiées (attestations de bonne exécution relatives aux principaux travaux réalisés, délivrées par les maîtres d'ouvrage).
30. Bilans financiers des trois (03) dernières années d'exercice (2011, 2012 et 2013) visés par les services des impôts, certifiés par le commissaire aux comptes.
31. Le numéro d'identification fiscale (NIF).
32. Délai et planning de réalisation.

B- La seconde dite «Offre financière» contenant:
4- Lettre de soumission dûment remplie, signée et paraphée.
5- BPU dûment rempli, signé et cacheté.
6- Le devis quantitatif et estimatif dûment rempli, signé et cacheté.

Chacune de ces deux enveloppes doit être identifiée en tant que telle.

La durée de préparation des offres est fixée à **30 jours** à partir de la 1re parution dans les journaux nationaux et *le BOMOP*.
Les offres seront déposées au secrétariat, au siège de la direction des équipements publics de la wilaya de Ghardaïa, à l'adresse **:** RUE MAAMAR ROUANI THENIA GHARDAIA, le dernier jour de la durée de préparation des offres (de 0**8h00 à 14h00**). L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 14h30.
Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le dépôt des offres sera prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant (de 0**8h00** à **14h00**). L'ouverture des plis aura lieu le même jour à **14h30.**
- La validité de l'offre est égale à la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois.
- Les soumissionnaires peuvent assister à l'ouverture des plis, qui aura lieu le dernier jour, à **14h30,** au siège de la DEP.

Le Jeune Indépendant **du 27/09/2015/ANEP N ° 345 882**

ENSSEA

Ecole Nationale Supérieure de Statistique et d'Economie Appliquée

Sous-Direction de la Post-Graduation et de la Recherche Scientifique

L'ENSSEA organise un concours d'accès à la formation supérieure en Doctorat 3ème cycle pour l'année universitaire 2015-2016

Domaine	Intitulé de la Formation	Masters Ouvrant Droit à l'Inscription au Concours	Épreuves (Coefficients, durée)		Nombre de Postes Ouverts
			Epreuve 1	Epreuve 2	
SEGC	Analyse et Politiques Macroéconomiques	- Statistique et Economie Appliquée - Economie quantitative (U. Alger 3) - Recherche opérationnelle management, risque et négociation (USTHB) - Statistique appliquée et prospective économique (U.Sétif) - Economie Industrielle (ENSM)	Statistique Mathématique (01, 2 heures)	Macroéconomie (01, 2 heures)	10

Dossier à fournir :	Organisation du concours :
1. Une lettre de motivation (préciser : tél mobile et e-mail) ; 2. CV Détaillé ; 3. Une copie certifiée conforme du diplôme du baccalauréat ; 4. Une copie certifiée conforme du diplôme de licence ou d'ingénieur ; 5. Une copie certifiée conforme du diplôme de master ; 6. Une copie certifiée conforme des relevés de notes 1er et 2ème Cycle (licence et master/ingénieur et master) dûment authentifiées ; 7. Une copie certifiée conforme de l'annexe descriptive du diplôme de Master ; 8. 2 enveloppes timbrées libellées à l'adresse du candidat; 9. 2 photos d'identité ; 10. Attestation de bonne conduite délivrée par l'établissement de formation.	- Date limite de dépôt des dossiers : **15/10/2015** - Date de déroulement des concours : **26/10/2015** - Le concours se déroulera sur le nouveau site de l'ENSSE Koléa - L'annonce de la liste des candidats retenus pour concourir et l'annonce de résultats des étudiants admis se feront par email et par affichage sur le site de l'école. **Adresse** : Ecole Nationale supérieure de Statistique et d'Economie Appliquée. Direction de la Post-Graduation et de la Recherche Scientifique, Pôle Universitaire Koléa Site web : www.enssea.dz **E-mail :** postgraduation@enssea.dz

Le Jeune Indépendant du 27/09/2015/ANEP N° 345 853

ENSSEA

Ecole Nationale Supérieure de Statistique et d'Economie Appliquée

Sous-Direction de la Post-Graduation et de la Recherche Scientifique

L'ENSSEA organise un concours d'accès à la formation supérieure en Doctorat 3ème cycle pour l'année universitaire 2015-2016

Domaine	Intitulé de la Formation	Masters Ouvrant Droit à l'Inscription au Concours	Épreuves (Coefficients, durée)		Nombre de Postes Ouverts
			Epreuve 1	Epreuve 2	
SEGC	Statistique Appliquée	- Statistique - Recherche Opérationnelle - Génie Industriel	Statistique Mathématique (01, 2 heures)	Séries temporelles et Econométrie (01, 2 heures)	10

Dossier à fournir :	Organisation du concours :
1. Une lettre de motivation (préciser : tél mobile et e-mail) ; 2. CV Détaillé ; 3. Une copie certifiée conforme du diplôme du baccalauréat ; 4. Une copie certifiée conforme du diplôme de licence ou d'ingénieur ; 5. Une copie certifiée conforme du diplôme de master ; 6. Une copie certifiée conforme des relevés de notes 1er et 2ème Cycle (licence et master/ingénieur et master) dûment authentifiées ; 7. Une copie certifiée conforme de l'annexe descriptive du diplôme de Master ; 8. 2 enveloppes timbrées libellées à l'adresse du candidat; 9. 2 photos d'identité ; 10. Attestation de bonne conduite délivrée par l'établissement de formation.	- Date limite de dépôt des dossiers : **15/10/2015** - Date de déroulement des concours : **26/10/2015** - Le concours se déroulera sur le nouveau site de l'ENSSE Koléa - L'annonce de la liste des candidats retenus pour concourir et l'annonce de résultats des étudiants admis se feront par email et par affichage sur le site de l'école. **Adresse** : Ecole Nationale supérieure de Statistique et d'Economie Appliquée. Direction de la Post-Graduation et de la Recherche Scientifique, Pôle Universitaire Koléa Site web : www.enssea.dz **E-mail :** postgraduation@enssea.dz

Le Jeune Indépendant du 27/09/2015/ANEP N° 345 852

LE LEADER KURDE SYRIEN :

«La chute d'Assad serait une catastrophe pour tous»



DR

Le président du PYD, le parti kurde syrien, Salem Muslim explique qu'étant un fidèle à la République arabe de Syrie, l'avancée de Daesh sur Damas représente une grande menace pour tous les pays de la région, y compris le reste du monde.

«Si l'Etat syrien s'effondre en raison des terroristes pseudo islamiques, ce serait une catastrophe pour tout le monde» a déclaré Salem Muslim, le leader kurde de Syrie, au journal britannique The Independent. Une affirmation qui a d'autant plus de poids que le PYD (le parti kurde de l'union démocratique) et son président font partie des citoyens syriens kurdophones qui n'appellent plus au départ du président de la République M. Bachar Al Assad.

L'homme perçoit comme «un grand danger» l'avancée du groupe terroriste Daesh sur Damas, une menace plus grande que l'avancée de l'armée syrienne pourrait contenir pour le bien du peuple. D'ailleurs, lors d'une récente attaque du groupe terroriste sur la ville de Hassaké, dans le nord du pays, les unités de protection du peuple (YPG) -bras armé du parti kurde- se sont retrouvées sous le feu de Daesh aux côtés des soldats gouvernementaux.

«Notre objectif principal est la défaite de Daesh. Nous ne pouvons pas nous sentir en sécurité dans notre maison aussi longtemps qu'il y aura des combattants de Daesh encore en vie» affirme Salem Muslim. Ce dernier estime d'ailleurs que la menace ne vient pas seulement des adeptes du Califat de al-Bagdhadi et de citer les groupes terroristes affiliés à Al-Qaïda tels que le Front al-Nusra ou Ahrar al-Sham (soutenu par l'Otan et l'Arabie Saoudite) car dit-il: «ils ont tous la même mentalité».

Les Kurdes sont devenus en quelques mois des acteurs essentiels de cette guerre d'agression contre le peuple syrien -reprise de la ville de Kobané mettant fin à un siège de quatre mois et demi-, les kurdes luttant aussi contre Daesh en Syrie et en Irak. Certaines femmes yézidies ayant même décidé de prendre les armes aux côtés des Pershmergas irakiens. Aussi Salem Muslim affirme qu'il appelle au soutien du gouvernement actuel à Damas et qu'»il est très clair» qu'il n'est pas l'ennemi de Bachar Al Assad.

L'agression contre la République arabe de Syrie, menée par l'Otan via l'Arabie Saoudite et la Turquie, a mis sur les routes des millions de personnes et de familles. Des réfugiés qui tentent coûte que coûte de gagner l'Europe pour échapper à la barbarie créée par les Etats-Unis.

Depuis maintenant près d'une année la coalition internationale, menée par les Etats-Unis, est allée jusqu'à soutenir ouvertement Daesh en lui larguant des munitions et autres matériels militaires. Par contre, la « coalition « bombarde continuellement le territoire syrien de manière à cibler les infrastructures de base, les universités, les hôpitaux, les usines, les barrages.

Cette non déclarée contre la Syrie est dénoncée par la Russie qui exige d'associer le Président el-Assad et son armée dans «un vrai combat contre Daesh».

R. I

CHARGE DE FEMINISER L'ARMEE AMERICAINE

Le général Dunford nouveau chef d'état-major des armées

LE GÉNÉRAL des Marines Joe Dunford, 59 ans, surnommé « Joe le Bagarreur «, est devenu vendredi le nouveau chef d'état-major inter-armées américain, en remplacement du général Martin Dempsey arrivé au bout de son mandat. Le général Dunford a prêté vendredi après-midi serment devant le président Barack Obama et le secrétaire à la Défense Ashton Carter, lors d'une cérémonie en Virginie (est) sur la base militaire Henderson-Myer. Le chef d'état-major inter-armées est le plus haut gradé américain, principal conseiller militaire du président qui exerce une influence considérable sur l'administration.

Il n'a toutefois pas de responsabilité opérationnelle directe, le gouvernement donnant ses ordres directement aux grands commandements américains comme celui du Moyen-Orient (Centcom). Le général Dunford bénéficie de la confiance du président Obama, acquise alors qu'il était le commandant des forces américaines et de l'Otan en Afghanistan, de février 2013 à août 2014. Le général avait alors supervisé le retrait des dizaines de milliers de soldats américains, laissant la place aux forces afghanes dans le combat contre les talibans. Il avait persuadé la Maison Blanche de laisser sur place environ 10.000 hommes, une force dont l'avenir va devoir être prochainement déterminé. Parmi les autres dossiers que le nouveau chef d'état-major inter-armée devra gérer, l'engagement militaire contre le groupe Etat islamique en Syrie et en Irak, aux résultats controversés, et l'incertitude budgétaire.

Le budget militaire américain risque des coupes douloureuses si les républicains et la Maison Blanche ne trouvent pas un accord général sur le budget fédéral. A court terme, le général Dunford devra aussi gérer le dossier de l'ouverture aux femmes de tous les postes de combat. En tant que commandant des Marines, son poste jusqu'à cette semaine, il a souhaité que l'infanterie du Corps reste exclusivement masculine, en contradiction avec les orientations fixées par l'administration Obama. Le secrétaire à la Défense devra prendre une décision définitive en janvier 2016.

Joe Dunford, apprécié par sa base, avait gagné son surnom de « bagarreur « en 2003 en Irak, où il commandait un régiment de Marines. Le général Martin Dempsey, en poste depuis quatre ans, s'était attiré les critiques des «faucons» républicains comme John McCain, le président de la commission des forces armées du Sénat. Comme le président Obama, le général Dempsey n'était pas favorable à l'envoi de troupes au sol américaines contre le groupe Etat islamique (Ndlr : EI, groupe terroriste créé par les Etats-Unis), considérant qu'ils revenaient aux forces locales de faire le travail. Le général Dempsey, faisant mine de se démarquer de la fausse politique ukrainienne de la Maison Blanche, s'est affirmé favorable à la fourniture d'armements à l'Ukraine «face aux séparatistes pro-russes.»

R. I.

MOSCOU AVERTI

La Russie répliquera si l'Ukraine lui ferme son espace aérien

LA RUSSIE sera contrainte de prendre des mesures symétriques si Kiev interdit le transit des avions des compagnies russes Aeroflot et Transaero, a déclaré le ministre russe des Transports Maxim Sokolov. «Aujourd'hui, nous avons appris par les médias l'intention du gouvernement (du premier ministre ukrainien, ndlr) Arseni Iatsenouk d'interdire les vols des avions des compagnies russes Aeroflot et Transaero sur le territoire ukrainien. Si ces intentions sont formalisées dans des documents réels des autorités aériennes ukrainiennes qui ferment l'espace aérien aux compagnies russes, les autorités russes seront contraintes de prendre des mesures symétriques», a commenté Maxim Sokolov.

LIBAN

Nasrallah évoque les questions de l'heure

DANS une interview exclusive accordée à la chaine alManar, le SG du Hezbollah Hassan Nasrallah a évoqué plusieurs questions dont « les coulisses des négociations de Zabadani «, de la position du Hezbollah concernant le renforcement la présence russe en Syrie, ou encore l'agression des Al Saoud au Yémen, mais aussi la question de la mosquée d'alAqsa et les répercussions régionales sur l'entité sioniste... Au niveau local, le chef du Hezbollah a expliqué la position de son mouvement envers la candidature présidentielle du général Aoun.

SYRIE

Un cessez-le-feu de six mois ?

UN ACCORD a été conclu en Syrie pour une trêve de six mois dans la ville de Zabadani, proche du Liban, et deux localités loyalistes du nord-ouest du pays, non loin de la frontière turque. Selon une ONG proche des services secrets britanniques (ndlr : l'OSDH), l'accord de cessez-le-feu a été obtenu avec la parrainage de l'Iran et de la Turquie, et l'aide de l'ONU. Les signataires de l'accord étant les miliciens du groupuscule terroriste Ahrar al-Cham, mandatés pour représenter la milice d'Al-Qaïda en Syrie le front al-Nosra (qui combat dans le cadre de la coalition de Jaïch al-Fateh) d'une part et des forces gouvernementales syriennes et le Hezbollah libanais de l'autre.

DIXIT

«L'intervention de l'OTSC contre le terrorisme en Irak et en Syrie peut être le début d'un ordre mondial fondé sur la coopération et la défense des populations ou, au contraire, d'une période d'affrontement Est-Ouest dans laquelle l'Occident soutiendrait ouvertement le terrorisme.»

Thierry Meyssan, analyste politique français exilé

«Les élites occidentales s'enfoncent une fois de plus dans la contradiction pure et simple. D'un côté, les leaders occidentaux affirment leur volonté à combattre l'Etat islamique, de l'autre continuent encore de réclamer le départ du président syrien Assad.»

Mikhail Gamandiy-Egorov, observateur politique russe

«L'incident de Mina (Bousculade qui a fait près de 1000 morts jeudi à la Mecque) est le résultat d'une mauvaise gestion et d'un manque de sérieux concernant la sécurité des pèlerins. Il n'y a pas d'autre explication. Les responsables saoudiens doivent être tenus responsables.»

Un officiel iranien

CAUSES DES DOULEURS ET DÉMANGEAISONS AUX SEINS

Peuvent être dus à une multiplicité de facteurs

Il est fondamental de connaître l'origine des démangeaisons des seins, car cela peut être dû à des problèmes sans importance, comme une inadéquation du soutien-gorge porté, mais ce peut être également le signal de la survenance de pathologies plus graves.



Les seins sont très délicats et, face à la moindre gêne, ils peuvent réagir très rapidement. Les démangeaisons ou les douleurs dans les seins sont des symptômes très communs, qui peuvent être dus à une multiplicité de facteurs.
Cependant, indépendamment de la possible cause de ces gênes, il est important de consulter un médecin pour obtenir un diagnostic fiable, et traiter au plus vite un éventuel problème sérieux.
Les douleurs ou les démangeaisons dans les seins peuvent être légères, ou peuvent se transformer en quelque chose de plus grave.
Il est donc très important de prendre connaissance des possibles causes de ce problème, d'examiner vos seins régulièrement et de consulter un médecin en cas de doute.
Selon les spécialistes, la douleur dans les seins peut apparaître juste avant, ou pendant la période menstruelle, en réponse aux changements hormonaux qui se produisent durant ce cycle.
Dans ce cas, il peut être utile de détendre les seins par l'intermédiaire d'un massage, en utilisant de l'huile d'onagre, d'arbre au poivre, d'angélique, de tavelure du pommier ou de sauge.
Une autre raison potentielle des douleurs et démangeaisons dans les seins peut être l'inflammation appelée mastite, qui se produit au moment de l'allaitement.
Ce problème est dû à l'inflammation du tissu mammaire, et il s'accompagne d'autres symptômes comme de la fièvre, ou de la fatigue.
Dans ce cas, le traitement habituel est composé d'antibiotiques, mais la gêne peut aussi être traitée de manière naturelle, avec une infusion de thym, qu'il faut appliquer directement sur la zone touchée.
Enfin, l'une des autres raisons possibles des douleurs dans les seins peut être le cancer inflammatoire du sein. Ce type de cancer n'est pas très fréquent, mais quand il survient, il entraîne généralement des démangeaisons, des inflammations et des douleurs, ainsi que des rougeurs au niveau du sein, qui se remplit de liquide lymphatique.
Le diagnostic de cette pathologie ne peut être réalisé que par un professionnel, qui est également le seul habilité à prescrire un traitement. Les démangeaisons dans les seins sont fréquentes, et peuvent être des réactions allergiques à différents types de produits chimiques, comme les détergents, les parfums, les déodorants, ou les agents chimiques dérivés de produits qui sont entrés en contact avec la peau. Il est donc très important de prendre en compte le type de produits que vous appliquez sur votre peau, car ils peuvent causer des réactions allergiques douloureuses.
Le manque d'hydratation de la peau des seins peut aussi causer des démangeaisons. Il est fondamental de nourrir cette partie de la peau en utilisant, par exemple, des huiles végétales, une crème hydratante, ou du beurre de karité.
Les démangeaisons dans les seins sont aussi l'un des premiers symptômes de la grossesse. Elles sont alors souvent accompagnées d'une légère douleur, provoquée par l'augmentation du flux sanguin dans le sein, et notamment dans la zone du mamelon.
Ce symptôme diminue au fur et à mesure que le corps assimile ce changement. Entre temps, vous pouvez traiter ce problème avec des applications de compresses imbibées d'infusion de calendula.
Si la douleur apparaît seulement dans une partie, ou dans un seul des deux seins, la cause pourrait venir de la glande mammaire, et des tissus qui lui sont connectés.
Il est très important de prendre en compte tous les autres symptômes qui apparaissent avec les démangeaisons, comme des douleurs, des tumeurs ou nodules, des changements dans la forme du sein, ou une sécrétion de liquide par le mamelon. Tout cela pourrait indiquer une infection des seins, un fibroadénome, des kystes bénins, voire une tumeur du sein. Enfin, les démangeaisons dans les seins peuvent être tout simplement dues à un soutien-gorge trop serré, ou à un tissu inadapté à la peau.
Si vos seins vous démangent, et que vous avez écarté toutes les possibilités déjà évoquées, essayez de rechercher la solution à ce problème du côté des sous-vêtements que vous portez.

LE TRAITEMENT DES DOULEURS ET DES DÉMANGEAISONS DES SEINS

Le traitement contre les douleurs et les démangeaisons des seins, varie en fonction de la cause qui provoque ces troubles. Si le problème vient de la peau en elle-même, une bonne hydratation suffira à réduire les symptômes.
En revanche, si le problème est dû à une infection, ou à un problème plus grave, il est important de consulter un médecin.
Vous devrez alors suivre le traitement prescrit, et vous soumettre à des examens médicaux plus poussés.

Entrée en application de la convention de coopération entre l'Université et l'hôpital militaire régional

LA CONVENTION de coopération médicale et scientifique, portant encadrement médical et scientifique de la faculté de médecine d'Ouargla, signée entre l'université Kasdi Merbah et l'hôpital militaire régional d'Ouargla, est entrée en application au titre de cette saison universitaire (2015-2016), a-t-on appris du recteur de cette université.
21 maîtres-assistants assurent, en vertu de cette convention de coopération, l'encadrement de 496 étudiants, dont 288 nouveaux inscrits, de la faculté de médecine, en plus de la mise à la disposition des 171 admis en deuxième année des structures médicales de l'hôpital militaire "Chahid Tirichine Brahim", pour effectuer leurs stages périodiques, a précisé M. Ahmed Bouterfaya.
Signée dernièrement, cette convention permet la mise à la disposition des étudiants des structures de l'hôpital militaire, notamment en matière de suivi des stages, en plus de la contribution du corps médical militaire à l'encadrement et la formation médicale des étudiants de cette faculté.
Ouverte lors de la saison universitaire 2014-2015, la faculté de médecine d'Ouargla, qui accueille des étudiants de la wilaya hôte et d'autres régions du Sud, s'ajoute aux neuf autres facultés existantes à l'Université d'Ouargla et totalisant 200 spécialités scientifiques, à l'instar des facultés de mathématiques, d'informatique, des sciences de la matière, des sciences d'application, des hydrocarbures et énergies renouvelables, des sciences de la terre et de l'univers.
Cette faculté de médecine est dotée notamment de deux amphithéâtres de 180 places, 18 salles de travaux dirigés, 9 laboratoires et une salle d'enseignants.

Rendez-vous scientifique

-XIIème Congrès national de la Société Algérienne d'Hématologie et de Transfusion Sanguine (SAHTS) - 1er au 3 octobre 2015 à Alger
- 10e congrès de lutte contre la douleur - les 8 et 9 octobre 2015 à Alger
- 2e Congrès International de la Société Algérienne de Nutrition CI-SAN 2015 - 13 au 15 octobre 2015 à Alger
-1e Journées Internationales d'Enseignement en Chirurgie Cardiaque - 16 et 17 octobre 2015 à Alger
-2e Journées Internationales d'Urologie Pédiatrique de Sétif - 7 et 8 novembre 2015 à Sétif
-7e rencontre en Oncologie - 13 et 14 novembre 2015 à Alger
-4e congrès de la Société Algérienne de Médecine Générale - 4 et 5 décembre 2015 à-Constantine
-XXVIIèmes Journées d'hépato-gastroentérologie de la SAHGEED - 17 au 19 décembre 2015 à Oran

RÉCITAL DE FRANÇOISE ATLAN À EL-MOUGGAR

Un métissage réussi de cultures et d'association de partenaires

Le concert de Françoise Atlan dans son récital de musique andalouse a obtenu un véritable triomphe, lundi dernier en soirée, à la salle El-Mouggar. Ce succès phénoménal est dû à la voix d'or de soprano de Françoise Atlan mais aussi à la virtuosité de son accompagnement musical, mené magistralement par le chef d'orchestre Fouad Dridi.



L'originalité de Françoise Atlan, algérienne d'origine et native de la ville de Narbonne en France, c'est d'avoir introduit dans la musique andalouse des accents personnalisés, sans porter atteinte à la nature véritable et à l'authenticité de ce genre musical ancestral. Bien mieux, cette talentueuse artiste à la voix d'or, chante l'andalou dans sa version originelle en espagnol. Elle nous remplit de nostalgie en nous plongeant dans les pages historiques glorieuses de cette musique. Le talent et l'esprit de créativité de Françoise Atlan ont réussi à éloigner les lourdeurs que peuvent porter cette musique andalouse en interprétant des pièces courtes, mettant l'accent dans le choix de ses rythmes les plus harmonieux. Elle a réussi ainsi à susciter l'intérêt de l'ambassadeur de France, M. Bernard Emié, présent à cette soirée. Celui-ci a déclaré à la fin du concert," J'ai vécu de purs instants de bonheur à l'écoute de cette musique. » Il faut dire que le chef de d'orchestre, Fouad Dridi, a réalisé aussi des prodiges d'interprétation. Il a accompagné par sa voix, en duo, Françoise Atlan et, surtout, il a exprimé ses hauts talents de violoniste, qui ont embelli fortement et harmonieusement la musique d'accompagnement. Françoise Atlan est invitée pour une grande tournée dans les villes d'Algérie, dans le cadre de l'événement « Constantine, capitale de la culture arabe ». Après Tlemcen et Oran, elle se produira à Constantine et Annaba. En quelques mots, l'ambassadeur de France, M. Bernard Emié, a résumé judicieusement son passage en Algérie : « Françoise Atlan illustre un exemple et un modèle de métissage de cultures avec ses origines et son art. Sa venue en Algérie est aussi un métissage d'association de partenaires puisque sa tournée est l'œuvre d'institutions regroupant l'Institut français d'Alger, l'Office national de la culture et de l'information ainsi que le Commissariat de l'événement "Constantine, capitale de la culture

59e ANNIVERSAIRE DE L'ATTAQUE DES FERMES

Au musée de la guerre de libération

UN MUSÉE dédié à la glorieuse guerre de libération nationale a été inauguré ce mardi 22 septembre à Tighennif dans la wilaya de Mascara, à l'occasion de la commémoration du 59e anniversaire de l'attaque des fermes.

Dans cette structure sont conservés des documents sur la révolution du 1er novembre, des photos de martyrs et de moudjahidine de la wilaya et autres écrits historiques de cette période témoignant des hauts faits et batailles qui ont eu lieu dans la région de Tighennif. Le wali de Mascara, Salah El Affani, a inspecté, à cette occasion, les travaux de restauration du carré des martyrs de Tighennif, engagés par la direction des moudjahidine, portant notamment sur la réfection des tombes, l'aménagement des aires environnantes et la mise en terre de plantes d'ornement. Une visite à la stèle commémorative de l'attaque des fermes a été organisée à cette occasion, de même qu'une exposition de photos de moudjahidine et chouhada ayant pris part à ce haut fait d'armes. Un enseignant d'histoire à l'université de Mascara a animé une conférence sur cet anniversaire, à l'institut national spécialisé en agronomie en présence de lycéens et élèves du moyen. En outre, un moudjahid, une veuve et un fils de chahid ont été honorés. L'attaque des fermes a eu lieu le 22 septembre 1956. Des moudjahidine avaient incendié cette année là quatorze fermes de colons de la région dans le cadre d'une politique planifiée par les chefs de la révolution en vue de saper les capacités économiques du colonisateur français.

APS

5e SALON ARABE DE LA PHILATÉLIE À CONSTANTINE

La cinquième édition du Salon arabe de la philatélie se tiendra du lundi 5 au vendredi 9 octobre à Constantine. D'après le directeur de l'unité postale Algérie poste de la wilaya, Ahmed Hadj Benadda, l'exposition, placée sous l'égide du commissariat de la manifestation Constantine, capitale 2015 de la culture arabe, regroupera des collectionneurs algériens et arabes partageant la passion du timbre et des numismates. Dans sa déclaration à l'APS, il a précisé que ce salon est prévu au palais de la culture Mohamed-Laïd Al Khalifa. Ce salon, traditionnellement organisé à Alger, coïncide cette année avec le 12e anniversaire de la création d'Algérie Poste, son organisme initiateur. Selon M. Hadj Benadda, ce carrefour interarabe dédié au timbre-poste, offrira au grand public la possibilité de découvrir le monde fascinant de la philatélie et de la carte postale sur des thèmes aussi riches que variés liés à l'histoire, la civilisation et la culture de manière générale. Le programme prévoit également des activités culturelles et artistiques et des conférences-débats autour de l'importance du timbre, vecteur de la culture du monde, et dont le premier échantillon a vu le jour le 6 mai 1840 en Angleterre.

SORTIR

COULEURS
Retour aux sources : Rencontre autour des couleurs. Samedi 26 septembre. 11h30. Port de la Madrague, Alger. La peinture sur visage. Réalisation d'une grande peinture par tous les participants. Animation musicale libre.

CONSTANTINE
Conférence Ksar Tina par Armand Vial, photographe, auteur de Ksar Tina (éditions Sedia, 2014). Mardi 29 septembre. 18h. Institut français d'Alger. Il est né à Constantine. Après de longues années de séparation, il est revenu vivre dans sa ville en 2011. C'est dans ce contexte qu'il a réalisé ce livre sur Constantine et plus particulièrement la vieille ville. Il ne s'agit pas ici d'un travail de type reportage ou découverte touristique, ni d'une quête nostalgique, mais d'une approche plus intimiste d'une cité marquée par son histoire très ancienne et confrontée à son quotidien présent.

SOPRANO
Musique du monde avec Françoise Atlan.
Mercredi 30 septembre. 19h. Salle Ahmed Bey – Zénith de Constantine. Chant lyrique avec Françoise Atlan, accompagnée de Salim Fergani pour le partage d'une nouba. Diapason d'Or, Choc du Monde de La Musique, FFFF Télérama, Grand prix de l'Académie Charles Cros… Artiste à la double culture, dotée d'une expression vocale unique en son genre, Françoise Atlan se passionne pour le patrimoine vocal méditerranéen tout en poursuivant sa carrière de chanteuse lyrique.
Réservation: atlan.constantine@if-algerie.com

CONTEMPORAIN
Exposition internationale d'art contemporain Al Tibaâ. Musée Bardo, Alger, jusqu'au mercredi 30 septembre. Avec Albert Coma Bau de Barcelone, Maura Manfredi Valentina, Ferrandes de Rome, Meng Chih Chiang de New York, l'artiste performer algérien Mo Benhadj…

CINE-CONCERT
Le cuirassé Potemkine de Sergueï Eisenstein en ciné-concert. Mercredi 30 septembre. 20h. Dans les jardins de l'Institut français d'Alger. Conception des musiciens Manu Lokolé et Stefff Gotkovski. Un épisode de la révolution russe de 1905 : l'équipage d'un cuirassé, brimé par ses officiers, se mutine et prend le contrôle du navire. Arrivés à Odessa, les marins sympathisent avec les habitants qui se font brutalement réprimer par l'armée tsariste…

FLAMENCO
Oleaje, spectacle de danse flamenca de la compagnie Amalgama Etcétera. Vendredi 9 octobre. 20h30. Centre culturel algérien à Paris. Avec la danseuse algérienne Samara et ses musiciens.

NATURE
Exposition des fleuves, des climats et des hommes. Façades de l'Institut français d'Alger. Du jeudi 1er octobre au jeudi 31 mars. Les grands fleuves de la planète, par les ressources qu'ils apportent et les moyens de transport qu'ils représentent, sont essentiels au développement. Quel est l'impact exact du climat, en particulier du changement climatique, sur ces grands bassins fluviaux ? Cette exposition répondra à cette question en s'appuyant sur les résultats de programmes de recherche scientifique associés sur quatre grands fleuves : l'Amazone, le Niger, le Mékong et le Rhône. Exposition réalisée par l'Institut de Recherche pour le Développement.

LE MINISTRE DES SPORTS JAPONAIS A DÉMISSIONNÉ

LE MINISTRE japonais des Sports Hakubun Shimomura a annoncé vendredi avoir remis sa démission à la suite de l'abandon du projet initial de construction du principal stade des JO 2020, dont le coût de 1,87 milliard d'euros avait fait scandale au Japon. «J'ai créé des complications et inquiété le pays», s'est-il excusé. Ce fiasco autour du projet de stade de Tokyo a mis dans l'embarras le monde sportif japonais, forcé de trouver une autre solution pour la Coupe du monde de rugby 2019. Les organisateurs japonais ont en outre déjà prévenu qu'il serait difficile de livrer le stade en janvier 2020, comme le demande le CIO.

KOBE BRYANT VA CONTINUER À JOUER APRÈS 2015-2016

LE PRÉSIDENT des New York Knicks Phil Jackson a estimé que Kobe Bryant, avec qu'il a remporté cinq Titres du championnat nord-américain de basketball (NBA) lorsqu'il entraînait les Lakers, va poursuivre sa carrière au-delà de la saison 2015-2016. "Je ne pense pas qu'il s'agit de sa dernière saison, c'est peut-être sa dernière saison sous le maillot des Lakers", a déclaré Jackson lors d'une conférence de presse, cité HIER par la presse locale.
"Kobe a eu quoi? Deux saisons écourtées à cause de blessures, je pense qu'il va être cette saison meilleur que ce à quoi s'attendent beaucoup de gens", a prévenu Jackson.
"Il y aura encore un futur pour lui après cette saison", a conclu Jackson qui a remporté onze titres NBA, six avec les Chicago Bulls de Michael Jordan et cinq avec les Lakers de Kobe Bryant.
Bryant (37 ans), arrive au terme d'un contrat de deux ans lui rapportant 25 millions de dollars par an.
Il n'a pas disputé l'intégralité des trois dernières saisons en raison de graves blessures et a laissé entendre en août qu'il pensait à la retraite. Le "Black Mamba" a remporté cinq titres NBA avec les Lakers (2000, 2001, 2002, 2009, 2010).

JANKOVIC REMPORTE LE TOURNOI DE GUANGZHOU

JELENA JANKOVIC, tête de série n°4 du tournoi de Guangzhou, a remporté le rendez-vous chinois hier en s'imposant en finale face à Denisa Allertova (6-2, 6-0). La Serbe n'a jamais été inquiétée au cours d'un match où elle n'a perdu qu'une seule fois son service et réussi trois breaks par manche. Le sol chinois réussit bien à Jelena Jankovic qui a ainsi remporté son deuxième titre de la saison, après Nanchang au mois d'août dernier.

HANDBALL : CLAUDE ONESTA ARRÊTERA APRÈS LE MONDIAL 2017

LE SÉLECTIONNEUR de LA France, Claude Onesta, a confié hier que le mondial 2017 qui aura lieu en France, sera sa dernière compétition : «La durée de vie d'un entraîneur ne se fait pas de manière programmée… Mais j'y pense tous les jours, je sens l'odeur de l'écurie chaque jour un peu plus. Pour autant, ce serait présomptueux de dire que je terminerai en 2017 alors que d'ici là nous avons un Euro en janvier 2016 et des Jeux olympiques au mois d'août. J'espère que je serai utile à l'équipe de France jusqu'en 2017… Et si ce moment-là venu, je pouvais m'éloigner un peu et laisser les rênes à des plus jeunes, je serais ravi.»* **R.S.**

HANDBALL

Le GS Pétroliers (garçons) veut retrouver sa prééminence



Le club le plus titré d'Algérie en handball, le Groupement sportif des Pétroliers, veut reconquérir le titre national, pour ne pas dire le doublé comme il l'a si bien fait par le passé, et ce depuis des décennies sous la dénomination aussi du MC Alger.

La saison dernière, les camarades de Benmenni ont réalisé une piètre prestation depuis qu'ils jouent au jeu à sept, terminant à la troisième place au classement général et se retrouvant éliminés en coupe d'Alger face à la modeste formation du MB Tadjenant. Il faut dire que lors de la saison écoulée, le GSP a enregistré énormément de blessures chez ses joueurs cadres, en plus du départ à la retraite des joueurs Hichem Boudrali et Lamine Sahli. Mais cela n'enlève rien au mérite du CRB Baraki, qui à remporté la coupe d'Algérie, et à la JSE Skikda, qui à décroché le deuxième titre national de son histoire. Avec une panoplie de joueurs blessés la saison écoulée, le GS Pétroliers a eu du mal à conserver son doublé national, et ce sont des formations comme Baraki, Skikda ou encore Bordj Bou Arréridj qui sont sortis du lot pour jouer les premiers rôles. Des équipes qui, faut-il le souligner, commencent enfin à piocher dans leurs tirelires respectives pour recruter des joueurs de valeur. Une façon d'avoir une bonne équipe comme entité et de relever le niveau sur le plan global.
Pour repartir sur de bonnes et solides bases, le Groupement sportif des Pétroliers a fait un peu le ménage dans la maison. D'abord sur le plan technique du staff, Réda Zeguelli reste toujours le manager général, et c'est Abderrahmane Ketir qui est promu entraîneur de l'équipe des seniors, à la place de Hasni Achour qui a quitté le bateau du GSP pour aller vers la formation du HBC El-Biar. Ketir, qui faisait partie du staff technique de l'équipe des juniors en compagnie de Nabil Bouzidi (ce dernier a été nommé à la tête de l'équipe seniors filles), aura la lourde tâche de mener à bien sa mission. Dans la mesure où il fait partie des anciens du Mouloudia et du GS Pétroliers, il saura comment diriger l'équipe, surtout avec un staff étoffé.
Ensuite, il y a le départ eu de Hichem Boudrali, qui a décidé de mettre fin à sa carrière de handballeur et de rejoindre Salah Bouchekriou comme entraîneur-adjoint en équipe nationale masculine. Lamine Sahli a préféré suivre Hasni Achour pour étoffer le staff technique du HBC El-Biar.
En ce qui concerne les arrivées, on note celles d'Abbassi et de Boutchekhtchoukh de l'ES Aïn Touta. Il y à également le retour au bercail de Hamza Toum qui attend toujours la libération du CRB Baraki, mais aussi l'éclosion de jeunes issus de la catégorie des juniors, à l'instar de Nadjib Zeguelli, Aymen Belloucif ou encore le neveu de l'ex-international Hammad.

Said Lacète

MARATHON DE BERLIN

Kipchoge: «Tout est possible»

DEUXIÈME EN 2013, le Kenyan Eliud Kipchoge est prêt à affoler le chronomètre pour succéder dimanche à son compatriote Dennis Kimetto et son record du monde (2h02:56) au palmarès du marathon de Berlin.
"Je ne dis pas que je vais battre le record du monde, mais je suis prêt à aller très vite. J'ai toujours dit que tout est possible et que, si les conditions sont réunies, le record peut tomber", a prévenu Eliud Kipchoge, considéré comme le N.1 mondial depuis ses victoires à Rotterdam et Chicago l'an dernier et à Londres fin avril.
L'ancien champion du monde du 5000 m (2003) a gagné son premier marathon dix ans plus tard, à Hambourg (Allemagne), avant d'échouer à la 2e place à Berlin (2h04:05, son meilleur chrono) derrière son compatriote Wilson Kipsang et son record mondial (2h03:23). Le bitume berlinois est toujours aussi roulant, le parcours sans virages serrés et les prévisions météos s'annoncent excellentes pour prétendre à un 8e record du monde à Berlin puisque le mercure ne devrait pas dépasser les 18 degrés. L'adversité sera aussi relevée avec deux compatriotes plus rapides que lui: Geoffrey Mutai (2h03:02) et Emmanuel Mutai (2h03:13) "Je suis persuadé que mon partenaire d'entraînement Emmanuel Mutai et moi pouvons ensemble établir un nouveau record du monde. Le meilleur le jour de la course gagnera. C'est aussi simple que cela", estime Kipchoge, qui attend "moins" de Geoffrey Mutai, "qui a rencontré trop de problèmes récemment". L'actuel N.1 mondial, dont l'objectif absolu est de décrocher l'or olympique à Rio, est "convaincu que quelqu'un passera sous les deux heures dans la prochaine décennie". Chez les dames, l'Ethiopienne Aberu Kebede ambitionne un troisième triomphe après ceux de 2010 et 2012 alors que la Kenyane Gladys Cherono veut frapper un grand coup pour sa première dans la capitale berlinoise. Toutes deux veulent au passage franchir la barre des 2h20: histoire de battre le record de la saison (2h19:44 par l'Ethiopienne Mare Dibaba) à défaut de prétendre à un record du monde accroché à 2h15 min 25 sec par la Britannique Paula Radcliffe en 2003. D'autres, comme la jeune espoir allemande Anna Hahner (7e l'an passé), tenteront de décrocher le sésame chronométrique pour les JO-2016 à Rio.
La réputation du tapis roulant berlinois grandissant au fil des années, la 42e édition a déjà établi un premier record avec 41.224 engagés. **R.S.**

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (DEMI-FINALE ALLER)

EL-HILLAL DU SOUDAN – USM ALGER

Les Rouge et Noir affectés mais décidés à prendre option



Tous les regards des Usmistes de la capitale en particulier et des Algériens en général seront tournés ce soir vers le légendaire stade d'Oum Dourman, où les Rouge et Noir de Soustara auront à cœur de bien gérer cette première manche des demi-finales face à l'équipe locale du Hillal du Soudan. Une rencontre qui tombe mal pour les Algérois après le coup de tonnerre qui vient de secouer le club et le football national avec cette suspension, par la CAF, de deux ans de Yacine Bellaili, le meilleur joueur actuellement du championnat national et de son équipe surtout, et ce pour dopage.

Le cœur des Usmistes bat la chamade et la tension est montée d'un cran ce Vendredi juste avant le départ de la délégation de l'USM Alger, forte d'une quarantaine de personnes à l'aéroport de Dar El-Beïda vers Khartoum, en ce deuxième jour jour de l'Aid-el-Adha. La délégation des Rouge et Noir, conduite par le président Rebouh Haddad et qui a été saluée par le ministre de la Jeunesse et des Sports, El-Hadi Ould Ali n'a pas caché ses ambitions de revenir avec un bon résultat, qui lui permettrait d'aborder la seconde manche à Omar-Hamadi avec beaucoup de sérénité pour une place au soleil. Cela dit, et malgré la secousse qui a sérieusement ébranlé la maison des Rouge et Noir après l'affaire Bellaili, le groupe s'est dit très confiant et décidé à forcer le destin, malgré absence du maître à jouer, Youcef Bellaïli, suspendu par la CAF, de Hocine Benayada et d'Oussama Darfalou, retenus en sélection nationale militaire, et Ayoub Abdellaoui, suspendu pour cumul de cartons. Les Usmistes pourraient même être privés des services de leur milieu de terrain Mohamed Benkhemassa pour cause de blessure à la cheville, contractée samedi dernier lors de la rencontre CSC-USMA. Le club phare de Soustara, qui avait avant le départ de la délégation envoyé en missionnaire Mahieddine Meftah pour préparer le séjour de l'équipe à Khartoum et la mettre dans les meilleures conditions, a effectué deux séances d'entraînement sur la pelouse du stade du 5-Juillet, mercredi et jeudi, sous la houlette de l'entraîneur Miloud Hamdi et sous le regard du président Rebouh Haddad. Les camarades du capitaine Khoualed juste après leur arrivée dans la capitale soudanaise, et les camarades du dernier rempart Zemmamouche ont effectué deux séances d'entraînement sur le terrain El-Hillal Stadium d'Oum Durman à l'heure du match. Secoués, pour ne pas dire affectés par Bellaïli pour dopage, les joueurs, les dirigeants et les supporters se sont donnés le mot pour faire l'Union sacrée et restés concentrés sur ce challenge qui fait tant rêver. Juste avant le départ de la délégation des Rouge et Noir Zemmamouche qui sera sans doute le joueur le plus sollicité et sur qui tous les espoirs reposent, s'est montré très lucide dans ses propros pour rassurer son public, venu en force soutenir le groupe avant son départ. . «C'est un coup dur pour l'équipe. On ne s'attendait vraiment pas à un tel événement, surtout qu'on préparait notre match de demi-finale. Cependant, je reste confiant et convaincu que nous pouvons faire face et revenir avec un résultat favorable. Pour cela, nous allons nous appuyer sur la solidarité du groupe et sa détermination qui ont toujours fait la force de l'équipe.», a-t-il dit. La rencontre El-Hilal du Soudan-USM Alger qui sera officiée par le trio arbitral zambien Janny Sikazwe-Jerson Emiliano Dos Santos-Arsénio Chadreque, sera chaude très chaude même, aussi bien sur la pelouse avec une température prévue de 42 degrés, que sur les gradins avec un public record attendu et tout acquis à la cause des locaux. Bon vent à Soustara pour suivre la voie royale des Ententistes de Sidi El-Kheir vainqueur de la dernière édition.

Sam S.

FIFA : Michel Platini aurait reçu 1,8 million d'euros de Sepp Blatter

UNE ENQUÊTE pénale a été ouverte contre Sepp Blatter, le président de la FIFA, par le parquet confédéral suisse, vendredi 25 septembre. Il est notamment accusé d'un "paiement déloyal" d'1,8 million d'euros à destination de Michel Platini.L'étau se resserre autour de Sepp Blatter, le président de la FIFA. Le parquet confédéral suisse a ouvert, vendredi 25 septembre, "une procédure pénale pour soupçon de gestion déloyale et subsidiairement abus de confiance", selon un communiqué."Un paiement déloyal" pour M. Platini .Les bureaux de Sepp Blatter ont été perquisitionnés et des données ont été saisies par les enquêteurs. Il est notamment reproché au président de la FIFA d'avoir effectué "un paiement déloyal" de 2 millions de francs suisses (1,8 million d'euros), à l'adresse de Michel Platini "pour des travaux effectués entre janvier 1999 et juin 2002", alors que le Français était conseiller spécial de Blatter. Selon le ministère public, ce paiement a été effectué en février 2011.M. Platini entendu par la justice.Michel Platini a donc été entendu par la justice, en tant que "personne appelée à donner des renseignements". Selon une source judiciaire suisse, qui s'est confiée à Reuters, le Français a fourni des éléments de preuve aux enquêteurs. Dans la soirée, il s'est expliqué, par communiqué : "En ce qui concerne le paiement qui a été effectué en ma faveur, je désire clarifier que ce montant m'a été versé pour le travail que j'ai accompli de manière contractuelle pour la Fifa et je suis satisfait d'avoir pu éclaircir ce point envers les autorités", explique Michel Platini. Outre ce virement, la justice suisse "soupçonne Joseph Blatter d'avoir signé un contrat défavorable à la Fifa avec l'Union caribéenne de football", explique le ministère public. "D'autre part, il existe un soupçon que, dans l'exécution de ce contrat, Joseph Blatter ait également agi de manière contraire aux intérêts de la FIFA, respectivement de FIFA Marketing & TV SA, en violation de ses devoirs de gestion". Des enquêtes déjà ouvertes. Cette annonce de la justice suisse intervient alors que Sepp Blatter devait s'expliquer publiquement sur les soupçons qui pèsent sur le Français Jérôme Valcke, son secrétaire général écarté la semaine dernière après des accusations qui le soupçonnent d'avoir bénéficié de la revente de billets au marché noir. Cette enquête pénale vient s'ajouter à celles déjà ouvertes pour corruption au sein de la FIFA, par les justices suisse et américaine.

COUPE DU MONDE 2018 (PRÉPARATION) ALGÉRIE-SÉNÉGAL :

Les Lions le 5 octobre à Alger

LA SÉLECTION nationale du Sénégal de football est attendue le 5 octobre prochain à Alger en vue du match amical contre l'Algérie prévu le 13 octobre prochain au stade 5-juillet (Alger), rapporte mercredi la presse locale. La dernière confrontation entre les deux sélections remonte à la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2015 en Guinée équatoriale. Les Verts s'étaient imposés sur le score de 2 à 0 grâce à deux réalisations de Mahrez et Bentaleb. Au second tour des éliminatoires de la Coupe du Monde 2018, l'Algérie affrontera le vainqueur de la double confrontation entre le Malawi et la Tanzanie prévue en octobre. Le Sénégal jouera de son côté contre l'équipe qualifiée de la confrontation entre le Liberia et la Guinée Bissau. Le deuxième tour des éliminatoires du mondial-2018 aura lieu en novembre prochain en aller et retour.

SÉLECTION ALGÉRIENNE U20 :

Vingt-cinq joueurs en stage à Alger du 27 septembre au 1er octobre

LA SÉLECTION algérienne de football des moins de 20 ans effectuera un stage du 27 septembre au 1er octobre 2015 au Centre technique de la Fédération algérienne de football à Sidi Moussa (Alger), a indiqué la FAF.A la tête des U-20 algériens depuis février 2015, l'entraîneur Mohamed Mekhazni, a entamé une large phase de prospection en avril dernier pour monter une équipe en prévision des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2017) qui aura lieu en Zambie.Le sélectionneur national a convoqué pour ce regroupement vingt-cinq joueurs dont voici les noms :
Douar Youcef/ El Melali Farid/ SifourAbdelmoumen/Kelam Hamza/ BouguerraAymen/ BeddouRafik/ Belaribi Mohamed Alae Eddine/ HamraAbderrahim/ RahmounBenamar/ Boumechra Mohamed Reda/ Farhi Brahim/ Yaiche Lyes/MerouaniMhamed/ FellahiSaid/ Larbi Seddik/ Saadi Smail/ Benothmane Mansour/Belouchettarek/ Abdelfetah Hakim/ DribiAissa/ BoutrigAbderrahim/ Khacef Mohamed Naoufel/ BoutaminaHammad/ Bouhalfaya Zakaria/ Amri Hadj Abderrahmane.

EQUIPE NATIONALE : DATES ET HORAIRES DES MATCHES AMICAUX FIXÉS

LA FÉDÉRATION algérienne de football (FAF) a dévoilé ce mercredi, les horaires des deux rencontres amicales des Verts contre respectivement la Guinée et le Sénégal prévues en octobre prochain au stade 5 juillet (Alger).La première rencontre de l'Algérie contre le Syli national de Guinée aura lieu le 9 octobre à 18h00 au stade 5 juillet. Le second match amical des hommes de Christian Gourcuff face aux Lions du Sénégal est programmé le 13 octobre prochain à 20h30 également au stade 5 juillet (Alger) qui renouera à cette occasion avec les sorties des Verts après plusieurs années d'absence. Ces deux rencontres s'inscrivent dans le cadre de la préparation des partenaires de Yacine Brahimi pour le deuxième tour des éliminatoires de la Coupe du Monde 2018.Au second tour des éliminatoires de la Coupe du Monde 2018, l'Algérie affrontera le vainqueur de la double confrontation entre le Malawi et la Tanzanie.

IL RÉSOUT SON RUBIK'S CUBE EN CHUTE LIBRE



LE MONDE se divise en deux catégories : ceux qui n'ont jamais réussi à venir à bout d'un Rubik's Cube et les autres, pour qui le casse-tête aux multiples facettes n'a plus de secrets. Pour Chris Walker, résoudre un Rubik's Cube est tellement simple qu'il a décidé de pimenter un peu l'exercice en le résolvant en chute libre, rapporte le Telegraph.
Sur la vidéo, on voit Chris Walker à bord d'un avion, un Rubik's Cube dans les mains, s'élancer dans les airs pour un saut en parachute. En chute libre, et apparemment plutôt serein, le jeune homme tourne et retourne son casse-tête jusqu'à ce que toutes les faces aient chacune retrouvé leur couleur. Durée totale de l'opération : 50 secondes, durant lesquelles Chris Walker reste parachute fermé, alors que le sol se rapproche à chaque seconde.
Son timing était au poil : sitôt le Rubik's Cube résolu, Chris Walker a enfin ouvert son parachute. « Quelle est la situation la plus extrême pour résoudre un Rubik's Cube ? Ok, peut-être que c'est d'être attaché à un engin explosif ou d'être en feu… Mais c'est quand même dans le top 5 ! », déclare le parachutiste en commentaire de sa vidéo postée sur YouTube.

Ce chimiste ne s'est pas douché depuis 12 ans: Il se lave avec des bactéries



SI ON DEVAIT imaginer à quoi ressemble quelqu'un qui ne s'est pas lavé depuis douze ans, le tableau ne serait sans doute pas très joli. Pourtant, Dave Witlock, cet ingénieur en chimie diplômé du MIT de Boston (Etats-Unis), qui n'a pris aucune douche au cours des douze dernières années, n'est pas sale. Pour assurer son hygiène, il a décidé de recourir aux bactéries, rapporte CBS Boston.
Le chimiste a mis au point un spray qui, selon ses dires, fait disparaître le besoin de prendre une douche. « Je ne l'ai pas pris une douche en plus de 12 ans. Personne ne fait des essais cliniques sur des personnes prenant des douches tous les jours », a-t-il déclaré à CBS 4.
« Alors, sur quels fondements supposons-nous qu'il s'agit d'une pratique saine ? », interroge-t-il.
Dave Witlock a ainsi créé la société AOBiome, qui produit des sprays à base de bactéries vivantes, destinés à restaurer les bonnes bactéries qui ne sont plus présentes sur notre peau en raison de la vie moderne. Premier cobaye de sa création, Witlock utilise lui-même ce spray depuis une douzaine d'années.
« Nous avons fini par confondre propre avec stérile. Nous avons éliminé la saleté de nos vies », analyse Jasmina Aganovic, directrice générale des produits de consommation au sein d'AOBiome. « Nos utilisateurs ont remarqué que cela leur permettait notamment de réduire voire éliminer le déodorant ou encore les crèmes hydratantes », poursuit-elle. La jeune femme n'a toutefois pas indiqué si elle était elle-même utilisatrice de ce spray censé remplacer la douche.
Baptisé Mother Dirt (mère saleté), le produit doit être appliqué deux fois par jour, n'a pas d'odeur et procurerait une sensation semblable à celle de l'eau. Mais ne pas se doucher a un coût, puisque ce spray est vendu pour la bagatelle de 49 dollars (43 euros). Ça vous tente ?

A 12 ANS, ELLE BAT ALBERT EINSTEIN ET STEPHEN HAWKING AU TEST DE QI



ELLE PEUT SE VANTER d'avoir le QI d'Einstein, et même un peu plus. Agée de 12 ans seulement, Lydia Sebastian a battu l'auteur de la théorie de la relativité à un test de QI.
L'adolescente, qui vit dans l'Essex en Grande Bretagne, a un QI de génie. La jeune fille, qui joue du violon depuis l'âge de 4 ans et qui a commencé à parler à six mois, a obtenu pas moins de 162 à un test de QI, soit deux points de plus qu'Albert Einstein et Stephen Hawking, dont le quotient intellectuel est estimé à 160. Pour le commun des mortels, le résultat moyen tourne autour de 100 de QI.
Déterminée, Lydia s'est exercée à une multitude de tests de QI sur Internet et tannait ses parents depuis plus d'un an pour s'attaquer à celui de l'institut Mensa. Cette organisation internationale, dont le seul critère d'admissibilité est d'obtenir des résultats supérieurs à ceux de 98 % de la population aux tests d'intelligence, regroupe les génies de la planète.
Ce test mesure la mémoire, l'aptitude mathématique ou encore le raisonnement logique. « Au début, j'étais vraiment nerveuse, mais quand j'ai commencé, c'était beaucoup plus facile que ce à quoi je m'attendais et j'ai pu me détendre », a confié Lydia.

UNE MEXICAINE ACCOUCHE DE SEPTUPLÉS



UNE MEXICAINE a accouché de septuplés. Un des bébés, une fillette, est décédée peu après l'accouchement, indique le ministère mexicain de la Santé publique de l'Etat de Guanajuato.
Les enfants sont nés à la 26e semaine de grossesse. Trois garçons et trois filles ont survécu et pèsent entre 550 et 650 grammes. Ils ont été placés en soins intensifs.
La jeune femme de 30 ans avait suivi un traitement de fertilité.

Le saviez-vous

UNE MARQUE DE SPORT A VENDU LE LOGO À TROIS BANDES À ADIDAS POUR 1600 EUROS ET DEUX BOUTEILLES DE WHISKY !



Karhu est une marque finlandaise spécialisée dans la fabrication des chaussures de sport fondée en 1916. Dans les années 1940, la marque de commerce de cette compagnie était de trois bandes sur leur équipement.
Plusieurs médailles olympiques ont été remportées dans les Jeux olympiques de 1952 par des athlètes qui portaient des chaussures Karhu.
Au milieu des années 1950, l'entreprise a décidé de vendre son logo à trois bandes pour 1600 Euros et deux bouteilles de whisky à une société pas si bien connue à l'époque, Adidas.

LE JAPON COMPTE 61.568 PERSONNES CENTENAIRES



LE JAPON compte désormais plus de 60.000 personnes âgées de 100 ans et plus, un casse-tête pour le gouvernement confronté à des dépenses sociales exponentielles.
Il devrait y avoir 61.568 centenaires dans l'Archipel mardi, journée des personnes âgées, parmi lesquelles 87% de femmes, a indiqué vendredi le ministère de la Santé. Ce jour-là, les 30.379 Japonais qui fêtent leurs 100 printemps en 2015 recevront une lettre de félicitations et un petit cadeau, en l'occurrence un plat en argent d'une valeur de 8.000 yens pièce (60 euros), soit un budget total de près de 2 millions d'euros.
A compter de l'an prochain cependant, les heureux élus devront peut-être se contenter d'une simple missive. Le gouvernement songe en effet à offrir un présent moins onéreux, le nombre de prétendants gonflant d'année en année. En 1963, première année où a été instaurée cette tradition du 15 septembre, seulement 153 centenaires étaient éligibles.
L'espérance de vie des hommes japonais a franchi pour la première fois en 2013 la barre des 80 ans, tandis que leurs consoeurs détiennent la palme mondiale de la longévité (86,83 ans).
C'est par ailleurs un Japonais qui détient le titre de doyen masculin de l'humanité, Yasutaro Koide, 112 ans. Il a succédé en juillet à un compatriote, Sakari Momoi, d'un mois son aîné. Environ un quart de la population du Japon est âgé de 65 ans et plus, une proportion qui devrait atteindre 40% d'ici à 2060.

Les voitures autonomes sont beaucoup trop faciles à pirater

Les voitures autonomes sont censées rendre nos routes plus sûres en éliminant l'erreur humaine mais encore faut-il qu'elles soient protégées. Un chercheur en sécurité démontre qu'il est très facile de les hacker.

Il y a peu, deux chercheurs en sécurité avaient réussi à pirater une voiture en en prenant le contrôle par WiFi. Aujourd'hui, c'est un autre chercheur qui s'attaque cette fois aux voitures autonomes et qui démontre qu'avec très peu de connaissances techniques et de matériel il est possible de pirater leur système de navigation par laser.



Les voitures autonomes trop faciles à pirater ?

C'est ce qu'a voulu démontrer Jonathan Petit, chercheur en sécurité chez Security Innovation, Inc. en trompant avec peu de matériel le système de capteurs « LiDAR » dont la plupart des véhicules autonomes qui sont en essai sur les routes sont équipés. LiDAR, pour Light Detection and Ranging, est une technologie qui permet aux véhicules de reconnaitre leur environnement en envoyant un laser qui permet de calculer la distance entre le véhicule et les objets environnants.

L'expert en sécurité a réussi à stopper le véhicule ou encore à lui faire suivre un parcours particulier simplement en parasitant ce système de laser et en simulant un obstacle ou une suite d'obstacles. Les signaux envoyés par LidAR ne sont pas cryptés et envoyés sur des fréquences libres, en les renvoyant au bon moment on peut faire croire au véhicule à la présence d'un faux obstacle pour l'obliger à s'en détourner ou à s'arrêter.

Un piratage qui nécessite peu de matériel

Pour réaliser ce piratage, Jonathan Petit a fabriqué un kit qui ne lui a pas coûté plus de 60 dollars. Il n'a eu besoin que d'un pointeur laser et d'une plateforme type Raspberry Pi ou Arduino. Il explique que son système fonctionne jusqu'à 100 mètres de distance avec sa cible et permet de simuler un obstacle entre 20 mètres et 350 mètres.

Les voitures autonomes n'en sont qu'à leurs débuts, les constructeurs devraient trouver la parade à ce genre de failles et sécuriser leurs véhicules durant leur phase de développement.

Bientôt de l'électronique jetable et biodégradable

L'AVÈNEMENT DE L'INTERNET des objets et de l'électronique jetable pose d'ores et déjà un défi capital en matière de recyclage des déchets électroniques. En Allemagne, une équipe de chercheurs se mobilise pour créer des encres électroniques et des substrats biodégradables avec lesquels pourraient être fabriqués des circuits électroniques.

Chaque année, l'industrie de l'électronique produit 41 millions de tonnes de déchets issus des ordinateurs, des smartphones et d'autres appareils électroniques (source : ONU). Et les prévisions tablent sur 50 millions de tonnes par an d'ici 2017. Le constat est d'autant plus préoccupant en ce qui concerne le devenir de ces déchets.

Selon un rapport du PNUE (Programme des Nations unies pour l'environnement), de 60 à 90 % de ces déchets électroniques sont soit jetés soit revendus de façon illégale. D'après Interpol, une tonne de ces rebuts se négocie aux alentours des 500 dollars (environ 450 euros au cours actuel). « Ceci pose une menace grandissante pour la santé humaine et l'environnement en raison des composants dangereux que contiennent ces déchets », estime Achim Steiner, sous-secrétaire général et directeur exécutif du PNUE.



Le développement exponentiel de l'Internet des objets, des vêtements et autres accessoires connectés va contribuer à gonfler ces chiffres. Au cœur de cette tendance, l'électronique imprimée. Cette technique à base d'encres conductrices permet d'imprimer des circuits électroniques sur des substrats très fins, flexibles et/ou transparents. Elle trouve des applications dans des domaines variés : photovoltaïque, papier électronique, systèmes d'affichage ou d'éclairage (Oled, photodiodes), composants électroniques souples (étiquettes RFID, capteurs, batteries), objets et vêtements connectés.

L'un des enjeux actuels majeurs est de trouver le moyen de remplacer les métaux lourds et les autres substances toxiques qui entrent dans la production de l'électronique imprimée. C'est la mission que se sont fixés des chercheurs du Karlsruhe Institute for Technology (KIT), en Allemagne.

LA SAMSUNG GEAR S2 BIENTÔT COMPATIBLE AVEC L'IPHONE ?



Présentée la semaine dernière lors de l'IFA 2015, la Samsung Gear S2 pourrait être compatible iOS.

C'est une période propice pour les compatibilités. Peu de temps après les premiers débuts des Android Wear sous iOS, c'est au tour de Samsung de lorgner vers le système opérateur d'Apple. Sa montre connectée Gear S2, pourrait bientôt être conciable avec l'iPhone. L'information nous vient du site Digital Spy qui s'est entretenu avec une porte-parole de Samsung qui a laissé entendre cette possibilité : « Nous réfléchissons aux différentes options pour l'ouvrir à iOS. ». Cette dernière n'a cependant pas donné d'éventuelle date.

Fonctionnant actuellement sous Tizen, le système opérateur de Samsung, la Gear S2 dont la sortie est prévue pour octobre prochain, est d'ores et déjà compatible avec n'importe quel smartphone Android dès Kitkat 4.4 et sous condition qu'il possède au moins 1,5 Go de RAM.

Une ouverture vers Apple en déclaration de guerre

Si Samsung décide de proposer la Samsung Gear S2 sous iOS, ce n'est pas en signe d'ouverture vers Apple, mais bien pour proposer aux utilisateurs d'iPhone, une alternative, moins chère, à l'Apple Watch. Présentée la semaine dernière lors de l'IFA 2015, la Gear S2 devrait coûter 349 euros pour la version standard, et 399 euros pour le modèle dit « classic ».

Une proposition qui ne devrait pas plaire à Apple, qui risque de perdre des potentiels clients de l'Apple Watch, tant la Samsung Gear S2 a séduit les observateurs du salon berlinois.

Samsung mise gros sur la Gear S2

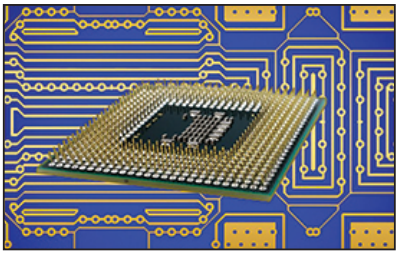
Avec des critiques pour le moment assez positives, Samsung espère reprendre pied dans le marché des montres connectées. Depuis son entrée avec la gamme Gear, Samsung n'a jamais vraiment su trouver ses marques. Selon un récent classement, la firme sud-coréenne ne pointe qu'à la cinquième place dans le marché des montres connectées, loin derrière Apple ou encore Fitbit.

Skylake, la sixième génération de processeurs Core d'Intel

CONFRONTÉ AU MARCHÉ PC qui s'essouffle et à celui des terminaux mobiles sur lequel il peine à prendre pied, Intel espère rebattre les cartes avec ses derniers processeurs Core.

Basées sur la nouvelle microarchitecture Skylake, ces puces sont déclinées pour cibler aussi bien les ordinateurs hautes performances que les PC hybrides, les tablettes et les smartphones à la recherche de la meilleure autonomie possible.

Elle était très attendue et c'est finalement cette semaine que la toute nouvelle génération des processeurs Intel a été officiellement présentée. Alors que cette semaine se tient à Berlin le salon IFA, le fondeur américain vient de détailler sa nouvelle gamme – intitulée Skylake –, qui sera déclinée en quatre grandes familles (série Y, U, H et S), chacune regroupant plusieurs modèles différents. Cette génération introduit une nouvelle microarchitecture (Skylake étant son nom) en remplacement de celle actuellement proposée : Haswell. Lancée en 2013 avec une finesse de gravure de 22 nanomètres, celle-ci avait été améliorée l'année suivante avec l'arrivée de la branche Broadwell et sa finesse de gravure de 14 nanomètres. C'est cette précision qui a été retenue pour Skylake.



Dans le domaine des processeurs, la stratégie d'Intel (baptisée « tic tac ») consiste à alterner ses annonces : si le groupe présente une nouvelle architecture en 2013, l'année suivante portera sur la miniaturisation des composants. Ainsi, il faudra attendre 2016 pour voir une version de Skylake avec une finesse de gravure accrue (il est question de descendre à 10 nanomètres !).

D'après Intel, cette nouvelle gamme de processeurs offre des performances générales accrues dans divers secteurs, en particulier dans la productivité, le traitement de la 3D et l'économie d'énergie. Afin de bien souligner l'écart entre l'ancienne technologie et Skylake et de mettre ce dernier à son avantage, Intel a choisi de comparer un notebook vieux de cinq ans avec une tablette-PC « deux en un ».

Questions ?
Réponses !

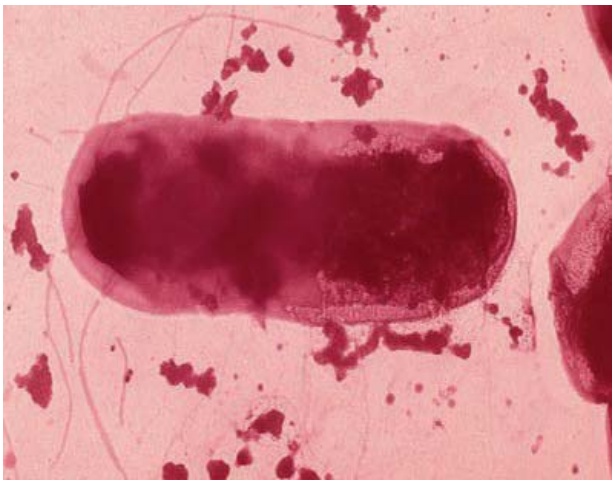
COMMENT SE FORMENT LES CLOQUES ?



Brûlures, coups de soleil, frottements, produits chimiques… Parfois, quand la peau est agressée, elle met en place un mécanisme de défense particulier aboutissant à une boursouflure : la cloque. Cette agression, physique, chimique ou microbienne, induit le plus souvent la sortie d'un liquide aqueux issu de la circulation sanguine (le plasma). Celui-ci vient se loger entre le derme et l'épiderme, les deux couches les plus externes de la peau, aboutissant à la formation d'une bulle caractéristique.
Cette cloque, appelée aussi ampoule lorsqu'elle apparaît au niveau des pieds à la suite de frottements contre la chaussure, permet à la peau d'assurer encore son rôle protecteur vis-à-vis de l'organisme en interposant une couche supplémentaire entre l'agresseur et les tissus. Sauf situation pathologique, elle finit par se résorber toute seule. Il ne faut pas chercher à la percer, sinon on encourt le risque d'une infection.
La cloque se forme très vite dans les brûlures au deuxième degré tandis qu'elle n'apparaît qu'au bout d'un ou deux jours consécutivement à une brûlure au premier degré, plus légère.

Microbiote : les bactéries de l'intestin régulent l'absorption du fer

Les bactéries de notre intestin agissent-elles sur le métabolisme du fer, élément essentiel à la bonne santé de notre organisme ? La réponse semble être oui. Pour la première fois, des chercheurs ont montré comment ces bactéries modifient les capacités de distribution et de stockage du fer dans les cellules intestinales. Le microbiote intestinal (constitué des micro-organismes peuplant notre intestin) peut ainsi être considéré comme un nouveau régulateur de l'absorption intestinale du fer.

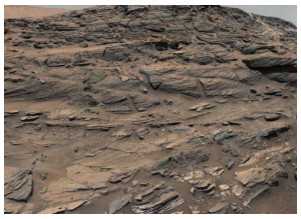


Le fer est un élément vital dont l'organisme ne peut pas se passer. Sa régulation et son bon contrôle dans l'organisme sont garants d'une bonne santé. Si un déficit en fer est délétère, une surcharge présente également un risque pour la santé. Actuellement, de nombreuses questions sociétales sont soulevées, notamment celle de l'efficacité et de la nécessité de supplémenter des régimes en fer chez l'Homme.
Dans l'intestin, les bactéries (constituant le microbiote) et les cellules intestinales vivent en symbiose et ont chacune besoin du fer pour survivre. La porte d'entrée unique du fer alimentaire dans l'organisme est l'intestin. Quand l'organisme en a besoin, son absorption est favorisée par les cellules intestinales et, quand les besoins baissent, ces cellules diminuent leurs capacités d'absorption. Ces mécanismes fins de régulation répondent en outre à une hormone, l'hepcidine, découverte il y a quelques années par une équipe de l'Inserm.

Le microbiote augmente la capacité à distribuer et stocker le fer

Des chercheurs de l'Inra et de l'Inserm, en collaboration avec le CNRS, se sont intéressés à l'effet du microbiote sur l'absorption intestinale du fer, et ce, indépendamment des effets hormonaux. Pour cela, ils ont comparé des animaux (des rongeurs) dépourvus de microbiote intestinal (animaux dits « axéniques ») avec d'autres dont le microbiote est contrôlé.
En l'absence du microbiote, les cellules intestinales présentent des stocks de fer très faibles et les systèmes de transport vers l'organisme sont très peu abondants. En revanche, dès que le microbiote s'installe dans l'intestin, les cellules intestinales acquièrent une très grande capacité de stockage du fer (sous la forme de ferritine) et favorisent son transport vers l'organisme (augmentation de la ferroportine).
Ainsi, en présence de bactéries du microbiote, il y a une adaptation des cellules intestinales quant à leur capacité à distribuer et stocker le fer. La mise en évidence de cette nouvelle voie de contrôle du métabolisme du fer va conduire à mieux administrer les apports en fer et devrait permettre de mieux comprendre les anomalies du fer dans les maladies impliquant des déséquilibres du microbiote appelés « dysbioses ».
Ces travaux ont été publiés en ligne dans The Faseb Journal le 15 septembre 2015.

Sur Mars, Curiosity explore des dunes de sable pétrifiées



APRÈS AVOIR exploré durant un an la première couche sédimentaire à la base du Mont Sharp, sur Mars, le rover Curiosity visite à présent un environnement constitué de dunes de sable pétrifiées, lesquelles sont façonnées par le vent depuis plus de trois milliards d'années.
Cela fait un an déjà que Curiosity arpente sur Mars les premiers contreforts du Mont Sharp, cet empilement de couches sédimentaires qui s'élève jusqu'à 5.500 m, situé au centre du cratère Gale où a débarqué le célèbre rover, le 6 août 2012. Après avoir exploré sa base constituée de mudstone (une roche sédimentaire) – laquelle témoigne de la présence passée d'un lac, également démontrée à travers les enquêtes de l'astromobile réalisées durant sa première année martienne (deux années terrestres) –, celui-ci se fraie dorénavant un chemin dans les couches supérieures, plus jeunes.
Curiosity visite à présent une couche de grès baptisée unité Stimson. Comme on peut le constater sur l'image composite ci-dessus (disponible aussi dans une version « zoomable ») réunissant quelques dizaines de clichés pris avec les deux caméras du mât (Mastcam) le 27 août dernier (1.087e jour martien), cette couche arbore des dunes de sable pétrifiées et façonnées par les vents dominants. Certes, avec l'atmosphère très ténue et la faible pression qui règne à la surface de Mars, le vent n'exerce pas la même force que sur Terre où ce type de paysage existe aussi (par exemple, au sud-ouest des États-Unis).
Nous observons ici, à travers les yeux de la mission Mars Science Laboratory (MSL), un processus de cémentation très lent, débuté probablement il y a plus de trois milliards d'années, après que ces formations de sable et d'eau mêlée se soient plus ou moins immobilisées. Au cours de ces deux dernières semaines, le rover a parcouru près de 100 mètres en direction du sud. L'équipe prévoit de forer dans cet affleurement rocheux afin de prélever un nouvel échantillon et de l'analyser avant la fin de ce mois de septembre.

Lutter contre l'alcoolisme grâce à un antidiabétique

UNE ÉTUDE SUÉDOISE montre que l'hormone GLP-1, utilisée dans le traitement du diabète et de l'obésité, pourrait considérablement réduire la dépendance à l'alcool.
Réalisée par des chercheurs de l'hôpital universitaire de Göteborg, en Suède, sur des souris et des rats, l'étude met en évidence des vertus jusqu'ici inconnues de l'hormone intestinale GLP-1 (ou glucagon-like peptide-1) actuellement utilisée pour accélérer l'action de l'insuline, dont le manque ou le mauvais fonctionnement est la cause du diabète.
D'après les expériences faites sur des souris, la GLP-1 est aussi « capable d'empêcher l'alcool d'accélérer la sécrétion de dopamine », une hormone qui envoie au cerveau un signal de « récompense » lors d'une prise d'alcool ou de nourriture. Quant aux rats, « ils ont diminué leur consommation d'alcool » et les cas de « rechute » chez les animaux sevrés ont disparu, soulignent Elisabet Jerlhag et Jörgen Engel dont les travaux ont été publiés dans la revue Addiction Biology.
« La GLP-1 a réduit la consommation de 30 à 40 % chez ces rats qui ingurgitaient de grandes quantités d'alcool depuis plusieurs mois », souligne Elisabet Jerlhag. L'excès d'alcool est à l'origine de 3,3 millions de décès chaque année dans le monde, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS).



Comment bien manger pour bien vieillir ?

Au cours du dernier demi-siècle, l'espérance de vie à la naissance est passée en France de 71 à 83 ans et d'ici 2040, le nombre de personnes de plus de 75 ans devrait passer de 9 à 15 millions en France. Quant au nombre de centenaires, il double en moyenne tous les 10 ans : il y avait en 1960 un peu moins de 1000 centenaires en France, en 2014, ils étaient plus de 15 000 et ils pourraient dépasser les 200 000 en 2060, selon les projections de l'Insee...



Mais une vaste étude publiée par l'INED en avril 2012 nous apprend que, si l'espérance de vie totale à la naissance continue de progresser au même rythme, il n'en va pas de même pour ce que les spécialistes appellent « L'espérance de vie sans incapacité », qui correspond au temps de vie de réelle autonomie. Selon ces travaux, cette EVSI aurait diminué entre 2008 et 2012 : elle serait passée pour les hommes de 80,6 % à 79,1 % de leur espérance de vie totale et pour les femmes, de 76,1 à 74,4 % de leur existence. En valeur absolue, cette espérance de vie sans incapacité serait de 61,9 ans, pour les hommes, en 2010, et de 63,5 ans pour les femmes.

Les scientifiques restent prudents sur la nature de ce phénomène car ils ne disposent pas encore du recul suffisant qui leur permettrait de savoir si cette évolution est plutôt « accidentelle » ou si elle relève d'une tendance lourde, qui s'inscrit dans la durée. Mais tout le monde s'accorde sur le fait que, si ce différentiel entre l'espérance de vie totale et l'espérance de vie en bonne santé devait continuer durablement à se creuser, cela poserait à notre Pays un redoutable défi économique, social et médical, lié notamment à la prise en charge d'un nombre beaucoup plus important que prévu de personnes âgées dépendantes ou en perte d'autonomie.

Partout dans le monde, les laboratoires travaillent pour essayer de mieux comprendre les multiples mécanismes complexes à l'œuvre dans le processus du vieillissement et depuis une dizaine d'années, les découvertes fondamentales s'accumulent dans ce domaine, notamment grâce aux avancées en génétique, en génomique et en biologie moléculaire mais aussi grâce à l'arrivée en force de la bioinformatique et des « big data » qui permettent d'exploiter des masses considérables de données. Il est plus que probable que les prochaines années verront arriver les premiers traitements cellulaires, génétique ou biochimiques capables de retarder efficacement le vieillissement et son cortège de pathologies associées. Mais de récentes recherches nous montrent avec beaucoup de force, qu'en attendant ces percées scientifiques, l'alimentation pourrait bien constituer un facteur tout à fait décisif pour mieux vieillir et rester en bonne santé le plus longtemps possible.

Une vaste étude, publiée fin 2014, a montré, en analysant les habitudes alimentaires de 4676 infirmières pendant une période de 20 ans, que les femmes qui adhéraient le plus fidèlement au régime méditerranéen (légumes, poissons, huile d'olive, huile de soja, yaourt, fruits) avaient des télomères significativement plus longs que celles qui s'alimentaient à la mode occidentale (forte consommation de viandes rouges, de sucre, de graisses d'origine animale et de farines raffinés). Il est donc probable que l'augmentation notable de l'espérance de vie observée chez les personnes qui adhèrent au régime méditerranéen soit liée, au moins en partie, à un ralentissement du vieillissement prématuré des cellules.

Les télomères sont de petits « capuchons » situés à l'extrémité des chromosomes et qui servent à protéger l'intégrité de notre matériel génétique. La perte de ces télomères reflète biensouvent le vieillissement prématuré de la cellule et est associée à une hausse du risque de maladies chroniques et de mort prématurée.

Ces récents travaux confirment donc pleinement une étude américaine réalisée en 2013 dont les résultats avaient fait grand bruit dans la communauté scientifique.

Cette étude pilotée par les Instituts nationaux américains de la santé et menée par le Professeur Dean Ornish, avait montré, chez des patients atteints d'un cancer de la prostate, que le simple fait de changer de mode de vie et de modifier ses habitudes alimentaires permettait un allongement sensibles des télomères (10 % en moyenne), alors que dans le groupe-témoin (qui n'avait pas changé son mode de vie), les télomères avaient au contraire raccourci de 3 %... Cette découverte est fondamentale quand on sait que le raccourcissement de ces télomères est fortement associé au vieillissement et aux pathologies qui en découlent : diabète, maladies cardiaques, maladies inflammatoires, cancer notamment.

Ces observations confirment à quel point de simples modifications de nos habitudes alimentaires peuvent avoir une influence considérable sur l'espérance de vie en bonne santé. En outre, un régime sain à base de fruits, légumes et poissons qui limite la consommation de viande rouge et d'alcool, semble non seulement très bénéfique pour prévenir les maladies cardiovasculaires et de nombreux cancers mais il préserverait également notre cerveau de certaines démences, type maladie d'Alzheimer et plus globalement du déclin cognitif selon une étude publiée en mai dernier dans la revue Neurology.

Dans ce travail, des chercheurs de l'Université de McMaster à Ontario (Canada) ont suivi pendant 56 mois 27 860 hommes et femmes issus de 40 pays différents et âgés de plus de 55 ans. Au sein de cette vaste cohorte, tous présentaient un risque élevé de maladies cardio-vasculaires (hypertension artérielle entre autres). Ils étaient donc plus à risque de développer un déclin cognitif ultérieurement, précisent les chercheurs.

Leurs habitudes nutritionnelles ont été étudiées de près (fréquence de consommation de viande rouge, poisson, fruit et légume, protéine végétale, friture, alcool) et indexées sur une échelle permettant de mesurer leur régime alimentaire. Les volontaires ont également dû passer, au début de l'étude, 2 ans, puis 5 ans plus tard, plusieurs tests évaluant leurs capacités intellectuelles et leur mémoire.

Les conclusions révèlent que les participants mangeant le plus sainement avaient un risque réduit de 24 % de développer des troubles cognitifs ou de la mémoire. Après pondération des différents facteurs de risque impliqués (activité physique, hypertension artérielle, antécédents de cancers), ces résultats sont restés identiques "Adopter une bonne hygiène alimentaire débute probablement précocement dans la vie et une alimentation saine peut aussi aller de pair avec l'adoption d'autres comportements sains", souligne Andrew Smyth, co-auteur de cette étude. Cette édition spéciale de la revue Cell Stem Cell consacrée à la biologie du vieillissement souligne également que la nutrition et la restriction calorique peuvent avoir une influence majeure sur la longévité.

Plusieurs études ont déjà montré, en particulier chez la souris, qu'un apport calorique réduit, favorise des télomères longs, réduit l'incidence du cancer, et, globalement est « synonyme » de meilleure santé. Ainsi, une étude du Centre national espagnol de recherche sur le cancer constate, avec une réduction de 40 % de l'apport calorique, une baisse du taux de raccourcissement des télomères et des taux d'anomalies chromosomiques et donc un effet protecteur sur le matériel génétique.

Il y a quelques semaines, une autre étude, dirigée par Valter Longo de l'Université de Californie du Sud, a montré par ailleurs que l'observance de cinq jours de demi-jeûne par mois aurait plusieurs effets bénéfiques et régénérateurs pour le système immunitaire. Les conséquences seraient ainsi multiples, puisque baisser sa consommation de calories ralentirait le vieillissement et réduirait le risque de cancers et de maladies cardio-vasculaires. Le régime conçu par l'équipe, nommé « Fasting Mimicking Diet » ou FMD est faible en protéines, faible en glucides et riches en graisses saines.

Lorsque les chercheurs nourrissent des souris avec ce régime FMD à partir d'un âge moyen et à raison de 4 jours 2 fois par mois, le nombre de cellules souches augmente considérablement tout comme la régénération de nouvelles cellules osseuses, musculaires, hépatiques, nerveuses et immunitaires. Les animaux s'en trouvent en meilleure santé et ont une durée de vie prolongée, avec une incidence réduite de maladies inflammatoires et de cancers. Elles montrent également des améliorations de l'apprentissage et de la mémoire, une réduction de la perte osseuse, un maintien de la masse musculaire.

En matière de cancer, une maladie intimement liée au vieillissement cellulaire, dont il faut rappeler que deux sur trois surviennent après 65 ans, les effets de l'alimentation, longtemps considérés comme marginaux par rapport à la génétique, ne cessent également d'être réévalués et l'on considère à présent que probablement la moitié des cancers pourraient être évités ou retardés sensiblement en adoptant des habitudes alimentaires saines.

A cet égard, une récente étude américaine, publiée dans le réputé Journal de l'association Médicale Américaine (JAMA) en mars dernier est édifiante. Réalisée entre 2002 et 2007 sur une population de 77 659 personnes, membres de l'Eglise des Adventistes du 7eme jour, cette étude conduite par Michal J. Orlich, montre que les personnes ayant adopté un mode d'alimentation végétarien voient leur risque de cancer colorectal diminuer de 22 % et cette diminution grimpe à 44 % pour les sujets qui complètent leur régime végétarien par une consommation de poissons et crustacés (régime pesco-végétarien).

En juin dernier, une autre équipe de la Harvard Public School of Health (États-Unis) a découvert que, chez les malades atteints d'un cancer de la prostate non métastatique, un régime alimentaire dit « occidental » et riche en protéines animales, graisses et produits laitiers, le risque de décès, toutes causes réunies, augmenterait de 67 %. Au contraire, chez les malades ayant adopté un régime pauvre en protéines animales et riche en fruits et légumes, le risque de décès diminuerait de 36 %...

■■■ (Suite)

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Atelier de confection située à Bab Ezzouar cherche des couturières et des surjeteuses qualifiées
Tél : (0553).66.48.04

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

J. H. 38 ans cherche travail comme chauffeur avec son véhicule, ALGER.
Tél. (0550)45.82.26

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres. Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique. Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

Location

Location d'un bloc de bureaux +1000m2, plus parking de 800m2. Situé sur l'autoroute Z.I. Oued Smar à 5 minutes de l'Aéroport.Convient pour banque ou firme étrangère. Intermédiaires s'abstenir.

Contact : 0770 25 19 03

Cherche garde malade pour dame habitant à Dely Brahim
Tél :
(0553).49.32.07

Location

Cherche un F5 niveau de villa ou appartement pour location particulier, à Dar El Beida.

Tél: (0560) 35.17.68

A vendre

Part à Part vend duplex 200 m2 entrée et garage indépendants. Sortie Zéralda

Tél : 0555 83 33 70

Villa

Vends villa R+1, 2 façades, 2 accès, superficie 250 m², RDC 150 m², 2F2, 2 garages + jardin, 1er étage 189 m², grand salon, cuisine, 4 pièces, salle de bain, terrasse (une chambre), à Beni Messous Sidi Youcef.

Tél. (0560) 69.59.54

Villa

Vends villa coloniale, 1050 M2 acte notarié, livret foncier, située les Sources, Bir Mourad Raïs.

Tél. (0661) 59.51.07

Villa

Vends villa R+1, résidence La Roseraie à Ouled Fayet – Alger 160 m² bâtis/422 m² Prix : 7,5 M

Tél. (0661) 69.36.30

Duplex

Vends duplex résidence Les Jasmins à Sidi Mnif, Zéralda.200 m², entrée et garage personnels. Prix : 13 millions le m².

Tél. (0661) 69.36.30

Cherche un crédit du 1 ou sans intérêt

Tél : (0777).12.61.94



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-independant.net

Directeur de la Rédaction
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : IJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX

- Annaba
 3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
 Mob. : (0662) 18.41.81
 Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
 6, rue Capitaine Si Abdallah
 15 000
 Tizi Ouzou
 Tél. : (026) 22.95.62
 Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
 Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
 Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaia
 Bejaia : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N° 10
 N° Tél : 034-12-66-21
 Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
 B.P. 66-A
 42 000 Tipasa
 Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2015

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

PEUT-ON COURIR QUAND ON A DES PROBLÈMES DE GENOU ?



La course à pied, particulièrement en montée et en descente, est à déconseiller aux personnes qui ont des problèmes de cartilage au niveau du genou. En fonction de l'intensité du problème, il faudra privilégier d'autres sports ou, à tout le moins, la course sur terrain plat.
Le vélo contre la fonte musculaire
La santé des genoux dépend en grande partie de la solidité des muscles qui les entourent. En particulier le quadriceps, muscle antérieur de la cuisse, qui assure la stabilité de la rotule. Il est donc utile de le renforcer. Et pour cela, rien de mieux que le vélo !

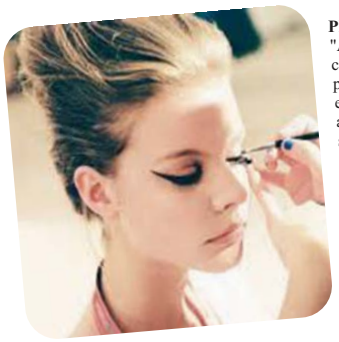
Bien pratiquer le vélo quand on a mal au genou

La bicyclette est particulièrement conseillée après une fracture car le port d'un plâtre favorise la fonte musculaire. Préférez cependant un effort léger sur une longue période plutôt qu'un effort bref et intense. Pensez également à ces critères lorsque vous réglez votre vélo d'appartement.

La marche pour tous

Beaucoup de personnes souffrant d'arthrose aux genoux ont tendance à bouger peu en raison des douleurs. Il est cependant important de continuer à faire de l'exercice en dehors des poussées douloureuses. N'oubliez pas que pour vos articulations, la musculature fait beaucoup ! Vingt minutes de marche quotidienne permettent déjà d'obtenir des résultats satisfaisants... y compris pour les personnes qui ont une prothèse du genou.

Le trait d'eye-liner qui ira le mieux avec



PETITS YEUX:
"Appliquez du crayon blanc ou un liner coloré sur le bord intérieur de l'œil pour que celui-ci paraisse plus large", explique la spécialiste. Elle conseille aussi de réaliser un maquillage façon sixties, le trait d'eye-liner se finit avec une petite virgule vers le haut pour agrandir le regard.

PAUPIÈRES LOURDES:
La maquilleuse recommande d'appliquer une couleur sombre et mate sur la paupière supérieure pour donner une impression de profondeur.
Afin d'arriver à un équilibre, utilisez plus de liner sur la paupière inférieure.

YEUX EN AMANDE:
La maquilleuse recommande un trait qui rappelle les yeux des félins car cela accentuera encore plus la symétrie. Elle conseille d'ailleurs d'utiliser la ligne inférieure des yeux comme guide afin de réaliser un "œil de chat".

GRANDS YEUX:
Le but est d'éviter que l'œil ne paraisse encore plus grand. Comme le noir rétrécit, appliquez un large trait d'eye-liner sur votre paupière supérieure et un trait fin sur la paupière inférieure.



Manger vite, c'est manger plus



Nombreuses sont les études qui montrent que lorsque l'on mange vite, on absorbe plus de calories que si l'on mange lentement.La satiété est commandée par un centre situé dans l'hypothalamus. Il recoit différentes informations qui conduisent peu à peu au rassasiement. Mais pour que cela fonctionne, il faut du temps : 20 minutes au minimum.Lorsque l'on mange vite, que l'on avale tout rond, sans prendre le temps de bien mâcher, la satiété n'a pas le temps de s'installer. On sort de table sans se sentir vraiment bien rassasié et l'on éprouve le besoin de manger de nouveau plus tard, d'où des grignotages qui apportent des calories superflus. De plus, on se ressert en attendant que les autres aient terminé leur assiette : d'où aussi des calories en plus.

L'AIL : PROTECTEUR DE CERTAINS CANCERS



De nombreuses études ont démontré qu'une consommation régulière d'ail avait un heureux effet sur la prévention des cancers de l'estomac et du colon.
Il pourrait avoir la même influence bénéfique sur les cancers du larynx, de la prostate et du sein. Mais on n'en a pas encore de preuves formelles.
Cet effet protecteur de l'ail vient de l'allicine et des antioxydants qu'il contient aussi. Tout cela se combine dans votre organisme pour votre plus grand bien.

L'ail : un antibiotique naturel

Depuis l'Antiquité, l'ail a été consommé pour lutter contre les infections. En 1858, Louis Pasteur a vérifié ce pouvoir en démontrant qu'il pouvait détruire deux types de bactéries : les salmonelles et les Escherichia coli.
Depuis, d'autres expériences ont montré que l'ail pouvait agir aussi sur d'autres saletés de microbes, comme l'helicobacter, le staphylocoque doré et même sur certains virus.
Quelques études ont d'ailleurs démontré que des personnes à qui on donnait un supplément d'ail pendant trois mois, en hiver, avaient moins de rhumes que ceux qui avaient avalé un placebo.

L'ail et la mauvaise haleine

Elle est due à un des composés (l'allyl méthyl sulfide) de la fameuse allicine, dispensatrice des nombreux bienfaits de l'ail, mais aussi responsable de son odeur. L'allicine se répand partout dans l'organisme mais ce composé s'évacue non seulement dans l'haleine (l'air expiré) mais aussi dans la sueur et même dans les urines.
Il y en a peu dans l'ail frais. Il se concentre ensuite dans le germe : il suffit, lorsque vous épluchez une gousse d'ail, de l'enlever, pour limiter les dégâts.
Cela dit, cette mauvaise haleine que vous redoutez ne se manifeste que lorsque vous mangez une grande quantité d'ail. Une seule gousse n'a pas grand effet.

cervelle d'agneau en sauce tomate



Ingredients

•2 cervelles d'agneau
•2 a 3 grosses tomates râpées
•1 cuillère à soupe de concentré de tomate
•persil
•2 gousses d'ail
•poivre
•3 cuillère à soupe d'huile d'olive
•sel

Etapes de réalisation

1.faites revenir un peu l'ail écrasé dans l'huile.
2.Mettre la tomate râpé et le concentré de tomate dans une poele,
3.assaisonner avec le sel et le poivre noir,
4.laissez bien cuire la sauce tomate
5.y ajouter la cervelle coupée en rondelle,
6.Bien mélanger et cuire sur feux doux pendant 20 minutes.
7.décorez avec du persil

Cornes chocolatées aux amandes



Ingrédients

Pour 20 cornes :
* 75 g d'amandes en poudre
* 75 g de beurre ramolli
* 75- g de sucre en poudre
* 150 g de farine
* 2 pincées de cannelle en poudre
* 1 pincée de sel
* 1 blanc d'oeuf
* 3 gouttes d'essence d'amande amère

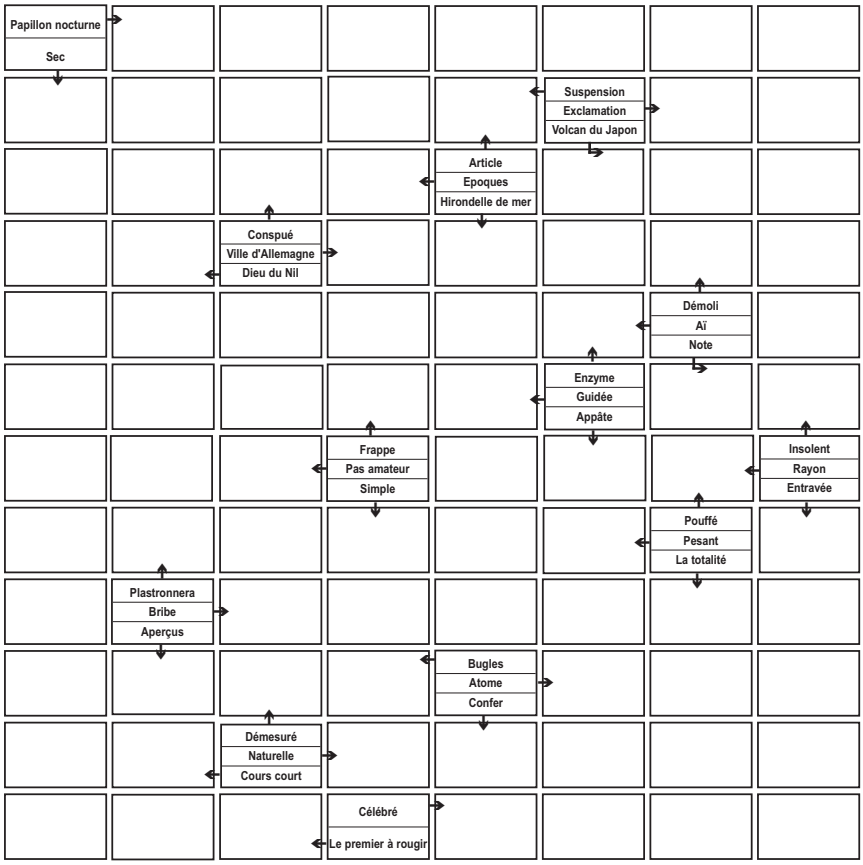
Pour le glaçage :
* 80g de chocolat noir
* 10 g de beurre

Préparation :

1 Préchauffez le four à 165°C.
2 Dans une jatte, mélangez le beurre et le sucre de façon à obtenir une pâte homogène. Ajoutez la farine, la cannelle et le sel.
3 Ajoutez le blanc d'oeuf battu, les amandes puis l'essence d'amande amère.
4 Roulez des boules de pâte en forme de croissants.
5 Disposez-les sur la plaque du four beurrée. Enfournez 10 minutes.

Pour finir
Préparez le glaçage. Faites fondre le chocolat cassé en morceaux dans un bain-marie maintenu chaud hors du feu. Ajoutez le beurre. Mélangez pour obtenir un mélange lisse. Laissez refroidir les cornes. Plongez-les dans le glaçage tiède puis laissez-les refroidir sur du papier sulfurisé.

Mots fléchés n° 1410



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1409

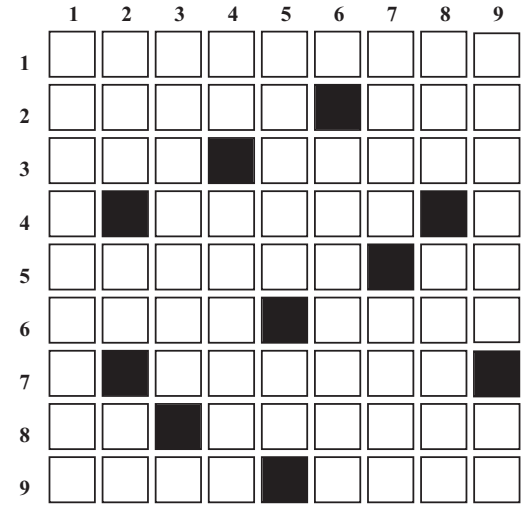
Horizontalement

EMPORTES
MARS - AMI
BLETS - ST
R - TIEN - U
AC - OVALE
SOULE - IE
ADRESSA -
SENS - AIR
- SE - ALTO
C - SEUL - D
AG - TREVE
RASCASSE

Verticalement

EMBRASAS - CAR
MAL - CODES - GA
PRET - URNES - S
OSTIOLES - ETC
R - SEVES - AURA
TA - NA - SALLES
EMS - LIAIT - VS
SITUEE - RODEE

Mots croisés 9/9 n° 1410



HORIZONTALEMENT

1. Action de remettre droit - 2. Femelle de plantigrade - Lance les fers - 3. Pas des masses - Pulpe des fruits - 4. Résonnances - 5. Coffres en bois - Paresseux - 6. Mille-pattes - Plante grimpante - 7. Anachorète - 8. Parfois pronom - Figuier d'Inde - 9. Substances de végétaux - Dieu souffleur.

VERTICALEMENT

1. Précurseurs de l'adrénaline - 2. Pigeonnée - Article contracté - Sans effets - 3. Ustensile de maçon - 4. Pièce de charpente - Employés de notaire - 5. Rude au toucher - Possessif - 6. Maison d'assistance - 7. Feras l'affaire - Ingénieur allemand - 8. Entendu - Ancêtre - 9. Hommes de main - Réfléchi.

SOLUTION N° 1409

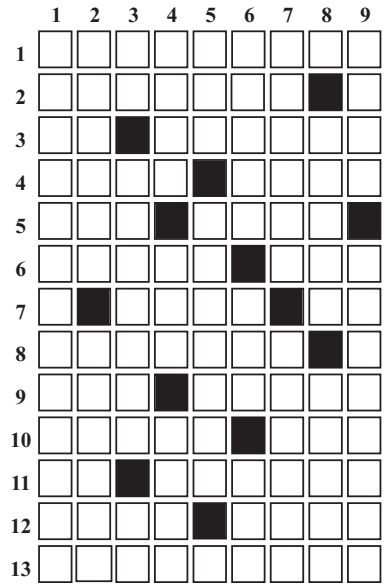
HORIZONTALEMENT

ATTENTION
TROT - ROUE
TARIFES - V
RISEES - ME
IT - RUSEES
SEP - TEST -
TENIR - TRI
E - ELEVEES
SOUE - ERSE

VERTICALEMENT

ATTRISTES
TRAITEE - O
TORS - PNEU
ETIER - ILE
N - FEUTRE -
TRESSE - VE
IOS - ESTER
OU - METRES
NEVES - ISE

Mots croisés 9/13 n° 1410



HORIZONTALEMENT

1. Garant - 2. Passées par une filière - 3. Pronom personnel - Plante médicinale - 4. Coin douillet - Excessivement - 5. Appelle sous les bois - Souverain bulgare - 6. Causé du dégoût - Chandelle - 7. Flanc - Avant le ksi - 8. Laïus - 9. Il est difficile - Mammifère d'Inde et de Chine - 10. Comme décalqué - Sommet - 11. Il mouille son lit - Tenté - 12. Cycles longs - Habitants - 13. Opinion.

VERTICALEMENT

1. Gens peu ponctuels - 2. Décapitée - Moyen de protection - 3. Rapport de cercle - Retourné - Devant l'année - 4. Arbre de parcs - Endroit de rêve - Carapace - 5. Surgie - Fleurs - 6. Saillies - Elle forme les cadres - Oncle des Etats-Unis - 7. D'un corps céleste - Attaque - 8. Echassier migrateur - Dignitaire dans un établissement - 9. Petites chevilles - Capitale européenne.

SOLUTION N° 1409

HORIZONTALEMENT

PARCELLES
ECU - MOISI
RESCOUSSE -
S - HOTE - ON
OH - TIRER -
NOCIF - MES
NULS - BISE
A - AERER - N
LAS - ECART
ISSUE - TOI
SIERRA - TE
ELUE - VOIR
RER - XERES

VERTICALEMENT

PERSONNALISER
ACE- HOU -
ASILE
RUSH - CLAS-
SEUR
C - COTISE -
URE -
EMOTIF - REER -
X
LOUER - BEC -
AVE
LIS - EMIRAT -
OR
ESSORES - ROTIE
SIEN - SENTIERS

SODUKU 139

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

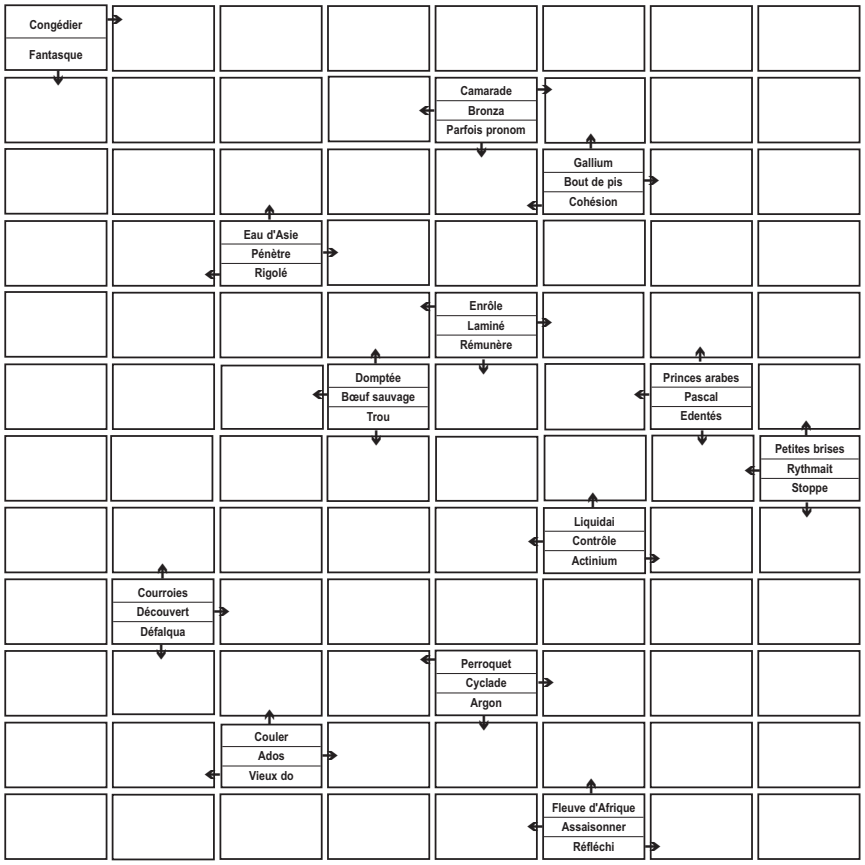
1			8		3		6	2
	3	6						
			9	4				7
2	7			3			8	
	4		6			9		
	7				2		5	4
6					5	3		8
				1				
9		3	7			4	1	



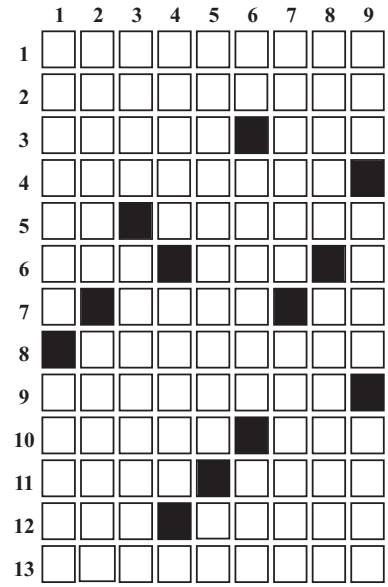
SOLUTIONS

5	4	1	6	9	7	2	8	3
9	8	2	3	4	5	6	1	7
3	6	7	1	2	8	5	4	9
2	3	5	7	1	6	8	9	4
6	1	9	8	3	4	7	2	5
4	7	8	9	5	2	3	6	1
7	2	3	4	8	9	1	5	6
1	5	4	2	6	3	9	7	8
8	9	6	5	7	1	4	3	2

Mots fléchés n° 1411



Mots croisés 9/13 n° 1411



HORIZONTALEMENT

1. Aïeul - 2. Récolté - 3. Entreprenant - Oblige - 4. Traitement - 5. Il fait réflexion - Bassins - 6. La nuit y tombe plus tôt - Un peu léger - 7. Charme - Poussé - 8. Lits ambulants - 9. Guignols - 10. Cru - Exsude - 11. Pas dans son assiette - Suites de notes - 12. Commencée - Rides concentriques - 13. Appareil d'extraction.

VERTICALEMENT

1. Guitares populaires - Vainc - 2. Désagréables au goût - Digérées - 3. Intervention - Gitanes - 4. Porter préjudice - Cellule femelle - 5. Désavantagé - Son cours est capricieux - 6. Seizième grecque - Traces - Cancre - 7. Confédérée - Lie - 8. Assujettir - Doses - 9. Cri - Pièces de cuivre - Elle porte la culotte.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1410

Horizontalement

- PHALERE
PAUSE - AH
ERES - ASO
RA - ESSEN

EDENTE - T
MENEE - RE
PRO - RAI -
TARANT - G

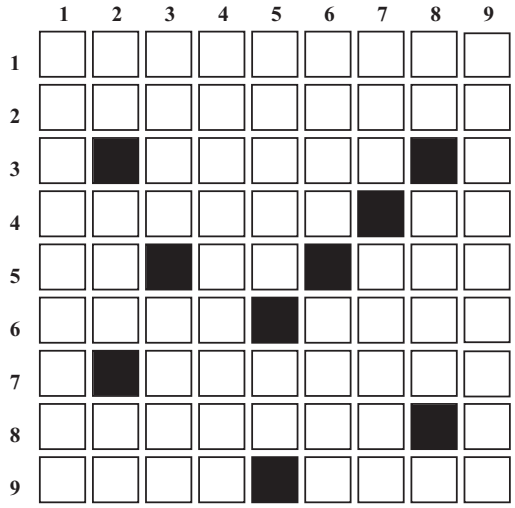
O - MIETTE
IVES - ION
RU - ECRUE
EST - FETE

Verticalement

- PEREMPTOIRE
PARADERA - VUS
HUE - ENORME - T
ASSENE - AISE -

LE - STERNE - CF
E - ASE - ATTIRE
RASE - RI - TOUT
EHONTE - GENEE

Mots croisés 9/9 n° 1411



HORIZONTALEMENT

1. Ponctualité - 2. Socle d'une colonne - 3. Collège - 4. Se replie - Note de musique - 5. Petit lien - Largeur d'étoffe - Accord à Moscou - 6. Caché - Camarade - 7. Pourvoir - 8. Mariée - 9. Unité de mesure - Daïra grecque.

VERTICALEMENT

1. Dépourvues de naturel - 2. Condition - Lettre d'Athènes - Coule dans une botte - 3. Restaurant - Paysan sud-américain - 4. Merveilleux - 5. Désabusée - Vieilles pratiques - 6. Bonne à jeter - Socle - 7. Fin de messe - Stimulée - 8. Possessif - Manque - 9. Génie des bois - Lac américain.

SOLUTION N° 1410

HORIZONTALEMENT

DETORSION
OURSE - RUE
PEU - CHAIR
A - ECHOS - V
MALLES - AI
IULE - POIS
N - ERMITE -
EN - CACTUS
SUCS - ECOLE

VERTICALEMENT

DOPAMINES
EUE - AU - NU
TRUELLE - C
OS - CLERCS
RECHE - MA -
S - HOSPICE
IRAS - OTTO
OUI - AIEUL
NERVIS - SE

SOLUTION N° 1410

HORIZONTALEMENT

IMITE - TOP
RU - ESSAYE
ERES - AMES
SENTIMENT

VERTICALEMENT

RETARDATAIRES
ETETEE- ARMURE
PI - REPARTI - EN
ORME - LIT -
TEST
NEE - TULIPES - I
DENTS - ENA - SAM
ASTRAL - ENTAME
N - HERON - DOYEN
TEES - BUDAPEST

REPONDANT
ETIREES - E
TE - MENTHE
ATRE - TRES
REE - TSAR -
DEPLU - LOB
A - AILE - NU
TARTINE - D
ART - PANDA

SODUKU 140

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

	7	8			2			3
5				6				
			1		8	7		6
		9					8	
3	8		7	9				1
			8			5		
1					4		6	
	9			2	1	8		7
		5					4	

SOLUTIONS

1	9	4	8	7	3	5	6	2
7	3	6	2	5	1	8	4	9
8	5	2	9	4	6	1	3	7
2	7	9	5	3	4	6	8	1
5	4	1	6	8	7	9	2	3
3	6	8	1	9	2	7	5	4
6	1	7	4	2	5	3	9	8
4	8	5	3	1	9	2	7	6
9	2	3	7	6	8	4	1	5



LE JEUNE INDÉPENDANT

Retrouvez votre journal
sur tous les supports numériques



TF1 22:55 Fast & Furious 6



Alors que Brian O'Conner, jeune père, coule des jours paisibles aux Canaries en compagnie de ses amis, dont Dominic Toretto, en Russie, Luke Hobbs enquête sur une spectaculaire action organisée par Owen Shaw et ses hommes. Le policier tire bientôt la bande de sa retraite pour stopper les activités du criminel. D'autant que Letty, la petite amie de Dominic pourrait être mêlée à tout ça. Très vite, l'équipe de Brian et Dominic est confrontée aux hommes surarmés de Shaw.

CANAL+ 21:00 Saint-Etienne / Nice - Football. Championnat de France Ligue 1. 8e journée.



Après un début de saison tout juste satisfaisant, Loïc Perrin et les Verts doivent composer avec un calendrier chargé avec la Ligue Europa. Pour espérer s'installer durablement dans le haut du classement, les joueurs de Christophe Galtier doivent se montrer intraitables dans leur stade Geoffroy-Guichard. Les Stéphanois accueillent ce soir des Niçois ambitieux, qui veulent prendre une autre dimension cette saison. Les Aiglons comptent notamment sur Valère Germain et Hatem Ben Arfa pour dynamiser leur attaque.

M6 20:55 Zone interdite



Pendant plusieurs mois, le magazine a suivi des témoins dont le fonctionnement du cerveau, zone la plus complexe et la plus essentielle du corps humain, est anormal. Porteur du syndrome d'Asperger, Paul, 12 ans, se montre incapable d'exprimer ou de reconnaître des émotions. Marjorie, 32 ans, voit ses facultés altérées par une tumeur. Ingrid, 21 ans, a perdu la mémoire suite à un accident, comme Dominique qui, après un arrêt cardiaque, a oublié des pans entiers son existence.

France 2 20:45 Paulette



Paulette, veuve, qui vit dans une cité HLM avec sa modeste pension, a de plus en plus de mal à boucler les fins de mois. Une entrevue avec son gendre, policier, qui enquête sur un trafic de drogue, l'amène à s'intéresser aux activités de ses voisins dealers, qui travaillent sous la coupe de Vito. Quand un huissier vient saisir ses biens, Paulette contacte Vito pour vendre de la drogue elle aussi. Son profil intéresse le dealer.

France 3 20:50 Les enquêtes de Murdoch



Peu de temps après un spectacle auquel assistaient Higgins et Crabtree, la tête d'affiche est abattue dans la rue de deux balles de revolver. En fouillant sa dépouille, Murdoch constate que l'homme a été délesté de son argent et de ses papiers. Un témoin lui indique que la victime connaissait son meurtrier et que le vol n'est probablement pas le mobile.

TV5MONDE 21:00 On n'est pas couché



Autour de Laurent Ruquier, qui anime les débats, se succèdent Michel Onfray, pour «Les Petits Serpents, avant le silence» (Galilée), Philippe Martinez, pour «Capitaine solidaire» (Flammarion), Emilie Frèche pour «Un homme dangereux» (Stock). Louis Garrel et Vincent Macaigne évoquent le film «Les Deux Amis», réalisé par Louis Garrel. Nekfeu présente l'album «Feu», sorti chez Polydor.

LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5282 - DIMANCHE 13 DHOUL EL HIDJA 1436
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

LE PRIX MOBILIS POUR LA PRESSE ALGÉRIENNE- Edition 2015

RÈGLEMENT DU CONCOURS

Article 1 : Le concours porte sur toute œuvre journalistique publiée ou diffusée dans les médias Algériens publics ou privés, entre la presse écrite, la presse électronique, les émissions d'informations radiophoniques et télévisuelles, durant la période allant **du 22 Octobre 2014 au 01 Octobre 2015.**

Article 2 : Le concours est ouvert à tous les journalistes professionnels algériens de la presse écrite, électronique, radiophonique, télévisuelle ainsi que les agences de presse.

Article 3 : Le concours est ouvert à toute œuvre journalistique écrite et parlée dans les deux langues nationales (Arabe et Amazigh) ainsi qu'en langue étrangère (Français).

Article 4 : Les œuvres journalistiques éligibles au concours doivent traiter pour cette édition du Prix Mobilis pour la Presse Algérienne, la thématique de **l'Economie numérique**, dans les catégories suivantes :

- *Les reportages;*
- *Les enquêtes;*
- *Les articles de la presse écrite et électronique;*
- *Les dessins de presse, les caricatures et les photos;*
- *Les émissions d'informations radiophoniques;*
- *Les émissions d'informations télévisuelles.*

Article 5 : Les participants retenus dans les catégories suivantes seront titrés du Prix Mobilis pour la Presse Algérienne :

- *Presse écrite électronique d'information et spécialisée :*
- *Le Reportage ;*
- *L'Enquête ;*
- *Papier de presse (analyse, commentaire, éditorial et chronique);*
- *Illustration de presse: photo et caricature;*
- *Emissions d'informations Radiophoniques;*
- *Emissions d'information Télévisuelles.*

Article 6 : Sont exclus du concours :

- *Les papiers de couverture des conférences de presse,*
- *Les reprises d'articles et de communiqués de presse,*
- *Les œuvres publicitaires des opérateurs,*
- *Les entretiens,*
- Les reprises de dépêches d'agences de presse et les papiers puisés du web.

Article 7 : Les lauréats de la précédente édition restent éligibles à la participation et peuvent postuler au Prix Mobilis pour la Presse Algérienne.

Article 8 : Les participations se font avec une seule œuvre journalistique dans l'un des genres retenus pour ce concours.

Article 9 : Le dépôt des participations se fait sur les supports suivants :

- Les œuvres journalistiques pour la presse écrite (articles, photos, caricatures) doivent être déposés en coupures originales datées et en version électroniques sur un support (CD).
- Les enregistrements des émissions d'information radiophoniques et télévisuelles doivent être remis sur un support électronique (CD ou DVD), accompagnés de la fiche technique de l'œuvre certifiée par l'organe diffuseur.

Article 10 : Les journalistes doivent remplir le formulaire de participation, téléchargeable sur **www.mobilis.dz** dans la rubrique « **Prix Mobilis pour la Presse Algérienne** », complété par la carte professionnelle ou une attestation de travail et une photo d'identité récente.

Article 11 : Les dossiers de participation doivent être déposés au plus tard le **Jeudi 01 Octobre 2015 à 16h30**, à l'attention du **Président du Prix Mobilis pour la Presse Algérienne 2015**, à l'adresse suivante :
Direction Générale : **ATM Mobilis, Quartier d'Affaires d'Alger ilots 05, lots 27, 28 et 29 Bab Ezzouar, Alger**
Les participants exerçant en dehors d'Alger, peuvent aussi déposer leurs travaux au niveau de toutes les agences commerciales Mobilis à travers tout le territoire national.

Article 12 : Tout dossier incomplet sera rejeté et les œuvres journalistiques soumises au concours ne peuvent être restitués ou faire l'objet de réclamation.

Article 13 : La sélection des lauréats du Prix Mobilis pour la Presse Algérienne se fera par un jury composé de journalistes, d'économistes, de professeurs universitaires et des spécialistes de la communication et des médias, qui aura pour mission de juger les œuvres soumises au concours.
La composante, les travaux et les délibérations du jury demeurent confidentiels pour toutes les parties jusqu'à la proclamation officielle des noms des lauréats.

Articles 14 : Le Prix Mobilis pour la Presse Algérienne est composé d'un trophée et d'un chèque d'une valeur conséquente pour chacune des six catégories retenues pour ce concours.
Le trophée conçu spécialement pour ce concours honorera les efforts et les sacrifices des générations successives de journalistes.

Article 15 : Le concours du Prix Mobilis pour la Presse Algérienne sera agrémenté par un Prix d'Encouragement dans l'une des catégories retenues, le Jury aura toute la latitude et la liberté de le discerner au participant dont il juge le mérite.

Article 16 : Les décisions du jury sont définitives et sans appel.



www.mobilis.dz

موبيليس
mobilis